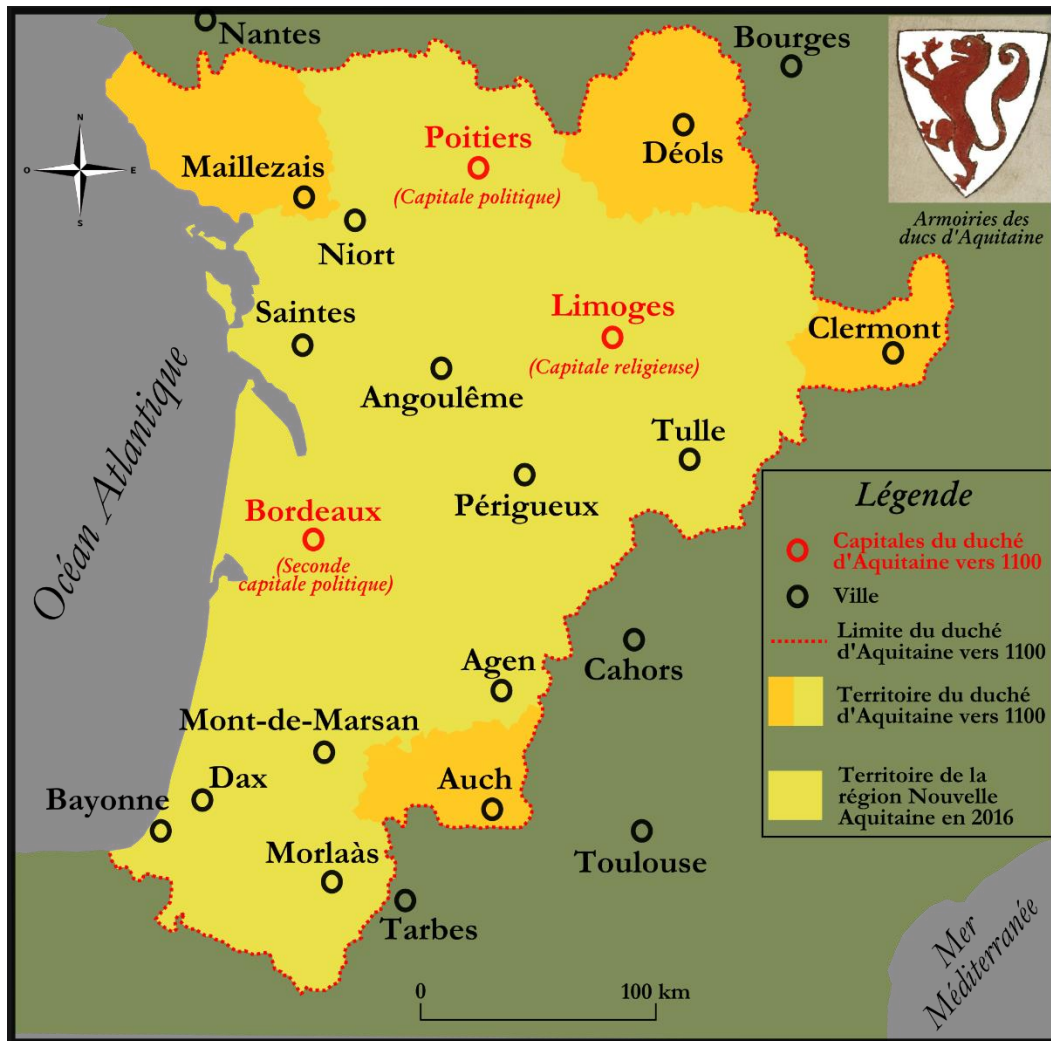
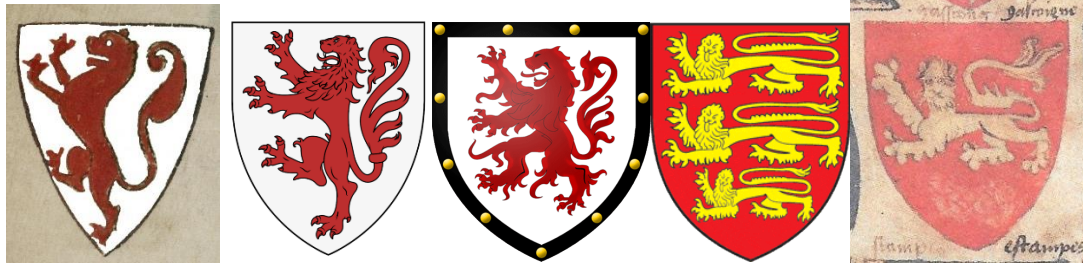


Guilhem Pépin

Les emblèmes historiques de l'Aquitaine



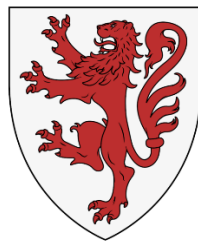
Guilhem Pépin,
Docteur en histoire de l'Université d'Oxford
Courriel : gaifier@free.fr

Les emblèmes historiques de l'Aquitaine

(Résumé)

I Le lion rouge d'Aquitaine : présent d'Espelette dans le Pays Basque à Châtelleraut dans le Poitou, p 1-22 :

Une enquête minutieuse permet de prouver que les armoiries ou les proto-armoiries (emblèmes antérieurs à l'héraldique apparue dans les années 1130) des ducs d'Aquitaine étaient un lion rouge debout sur fond blanc. Ce lion rouge a été employé par les rois de Chypre, descendants directs des ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou via Raymond de Poitiers, l'oncle paternel d'Aliénor d'Aquitaine, par Richard Cœur de Lion qui fut duc d'Aquitaine et comte de Poitou pendant 30 ans (1169-1199) ainsi que par le neveu de ce dernier Richard de Cornouailles, prétendant au comté de Poitou à partir de 1225. On retrouve ce lion dans les armoiries de la commune de Poitiers, celles de Châtelleraut et les armoiries médiévales de la Cité de Limoges. Cet emblème semble avoir d'abord été employé par les ducs-comtes de Gascogne et diffusé ensuite auprès des branches cadettes de la famille de ces ducs (ex : comtes d'Armagnac et de Pardiac) ainsi qu'auprès de leurs représentants locaux, les vicomtes (ex : les vicomtes de Labourd, Soule, Orthe, Gabardan, Lomagne, etc). Enfin une dernière diffusion concerna les vassaux de ces derniers (ex : seigneurs d'Espelette, de Gayrosse etc). Son adoption par les ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou proviendrait d'un besoin de légitimation alors que le duc Guillaume VIII s'est emparé par la force de la Gascogne sur le comte de Gascogne et d'Armagnac Bernard Tumapaler sans posséder de droits héréditaires. Il s'agit du seul emblème historique attesté dans l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi on le trouve encore de nos jours dans les armoiries des villes de Poitiers et de Châtelleraut ou dans celles des localités d'Espelette et d'Ustaritz.



II Des trois lions de Richard Cœur de Lion au léopard de Guyenne, p 23-41 :

Les armoiries aux trois lions passants ou léopards portées à la fin de sa vie (1198-1199) par Richard Cœur de Lion étaient inspirées par celles de son père Henri II Plantagenêt. Elles continuèrent à être utilisées par tous ses successeurs sur le trône d'Angleterre. En fait, il n'a jamais existé d'armoiries distinctes pour le duché d'Aquitaine (ou de Guyenne) pendant toute la période d'union anglo-gasconne (1154-1453) et les armoiries aux trois léopards constituaient celles de la couronne d'Angleterre à laquelle était incorporée l'Aquitaine. Ce sont les rois de

France qui ont inventé à partir des années 1370 les armoiries du duché de Guyenne (ou de l'Aquitaine) au léopard unique, inspirées directement des armoiries des rois d'Angleterre, afin de placer symboliquement le duché dans le système politique français. Les armoiries du duché de Guyenne (ou d'Aquitaine) vont constamment faire partie de la série des armoiries des pairs de France présents au sacre des rois de France à Reims. Le seul duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) qui a porté effectivement les armoiries au léopard unique fut Charles de France, duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) de 1469 à 1472. Les armoiries de la Guyenne au léopard vont ensuite continuellement être utilisées jusqu'à la Révolution française pour symboliser cette province et son gouvernement militaire.



Conclusions générales, p 42- 46 :

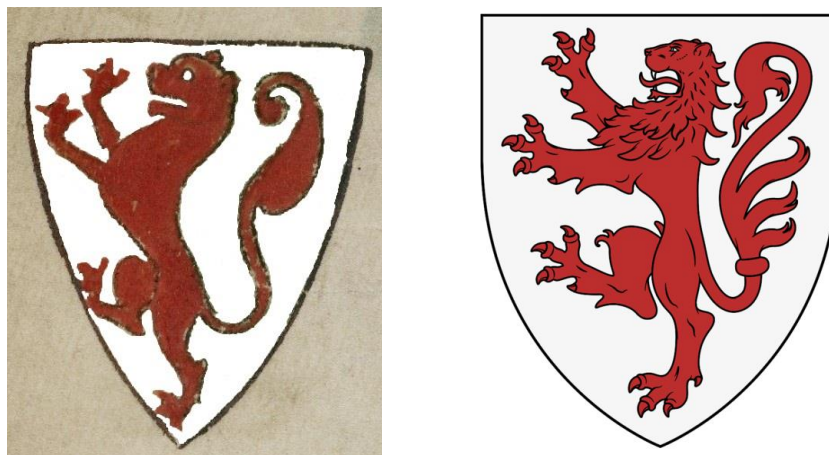
Deux armoiries se dégagent de cette étude : celles au lion rouge debout sur fond blanc et celles au léopard jaune sur fond rouge. Il est évident que ces dernières sont les plus connues puisqu'elles furent employées continuellement pour symboliser la Guyenne (ou l'Aquitaine) jusqu'en 1789. Mais elles ont comme défaut de ne pouvoir s'appliquer à des régions qui ne faisaient plus partie du duché ou de la province de Guyenne : la future Basse-Navarre, le Béarn ou encore le Poitou. Et l'identification de ces armoiries aux seules régions concernées par le terme Guyenne des années 1650 à 1789 (Bordelais, Périgord, Agenais, Quercy et Rouergue) limite fortement la possibilité de les utiliser actuellement pour la nouvelle grande région.

En revanche, si les armoiries au lion rouge sont quasiment inconnues de nos jours, elles ont l'avantage de concerner l'ensemble du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine. Elles correspondent de plus à l'époque de l'apogée territorial du duché d'Aquitaine des comtes de Poitou (entre 1062 et 1204), quand Poitiers était la capitale politique, Bordeaux la seconde capitale politique et Limoges la « capitale religieuse » de cet ensemble, et elles touchent l'ensemble de l'espace de la nouvelle région. Nous préconisons donc l'emploi de ce lion rouge sur fond blanc comme emblème de la Nouvelle-Aquitaine, sans altération de couleurs ou d'apparence, comme c'est le cas pour les logos de régions voisines ou sur les drapeaux et emblèmes de nombreuses régions européennes utilisant un emblème d'origine médiévale. Pour conclure, l'emblème de l'ancienne Aquitaine peut sans doute contribuer à renforcer l'identité de la nouvelle région.

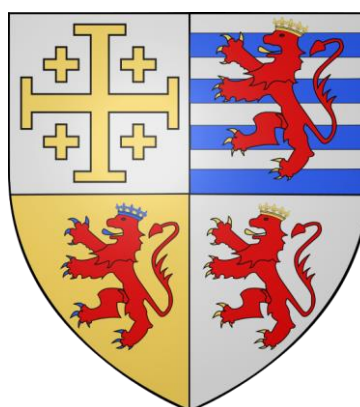
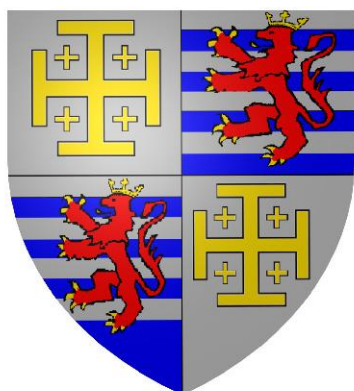
Bibliographie sommaire, p 47.

Les emblèmes historiques de l'Aquitaine (Guilhem Pépin)

I Le lion rouge d'Aquitaine : présent d'Espelette dans le Pays Basque à Châtelleraut dans le Poitou.



Une étude récente a montré que les armoiries décrites selon le langage héraldique « d'argent au lion rampant de gueules » (un lion rouge debout sur fond blanc) qui se trouvaient sur les armoiries des rois de Chypre de la seconde dynastie des Lusignan (1267-1474), les Poitiers-Lusignan, descendants directs par les hommes de Raymond de Poitiers († 1136), prince d'Antioche, oncle paternel d'Aliénor d'Aquitaine, et donc descendants directs des comtes de Poitiers-Poitou et ducs d'Aquitaine, étaient l'emblème de ces mêmes ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou que leurs descendants auraient conservé.



Armoiries de la première dynastie des Lusignan, roi de Chypre (1192-1267). Écartelé avec les armoiries du royaume de Jérusalem (avec la croix pattée de Jérusalem) et celle des Lusignan (avec le lion rouge et les bandes blanches et bleues).

Armoiries de la seconde dynastie des Lusignan, roi de Chypre (1267-1474). Écartelé avec – dans le sens des aiguilles d'une montre – les armoiries du royaume de Jérusalem (avec la croix pattée de Jérusalem), celles des Lusignan (avec le lion rouge et les bandes blanches et bleues), **celles des Poitiers-Lusignan et des ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou (avec le lion rouge sur fond blanc)** et celles des rois de Petite-Arménie (avec le lion rouge sur fond jaune).

Le système emblématique héraldique est apparu en Europe occidentale dans les années 1130-1170 afin de permettre l'identification des combattants, ce qui n'était alors plus possible de faire à cause de l'armement défensif couvrant l'ensemble du corps (heaume, cotte de mailles et écu) depuis la seconde moitié du XI^e siècle. Des signes distinctifs furent alors placés sur les écus (boucliers) des combattants et ensuite sur d'autres supports. Mais des emblèmes proto-héraldiques (antérieurs à l'héraldique) existaient auparavant et il est possible d'en connaître quelques uns malgré les rares informations qui nous sont parvenues à leur sujet.

Selon toute vraisemblance et selon d'autres cas connus de l'époque - en particulier le lion pourpre utilisé par les rois espagnols de León - l'emblème des ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou avant la mort de Guillaume X (1137), le père d'Aliénor, fut donc le lion rouge, mais celui-ci était alors probablement représenté passant (à l'horizontale) et non rampant (à la verticale), sur les bannières des ducs d'Aquitaine. L'orientation du lion (tourné vers la droite ou la gauche) n'ayant alors pas d'importance. Sa représentation debout serait la conséquence de la nécessité de le faire figurer sur un écu (bouclier) en forme d'amande lors de la période de l'apparition de l'héraldique (1130-1170) et celle de sa mise en place (à partir des années 1170).



Lion « roman » représenté dans le manuscrit du *Beatus* de Saint-Sever (vers 1070) conservé de nos jours à la BNF. Le lion rouge des ducs d'Aquitaine devait avant 1137 ressembler peu ou prou à celui-ci.



Signum ou signature sous forme de sceau dessiné de Fernando II roi de León (1157-1188).



Un exemple de lion passant (à l'horizontale) transformé en lion rampant (à la verticale) pour le placer sur un écu (bouclier).

Représentation d'Alphonse IX, roi de León (1188-1230) (Archives de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle). On voit bien que le lion passant des rois de León a été transformé en lion rampant (debout) afin d'être placé sur un écu (bouclier). Dans ce cas précis, il s'agit d'armes parlantes, c'est-à-dire d'armoiries se rapportant au nom du territoire (ici le León, nom qui se traduit par « lion » en français).



Le premier sceau royal (1189-1198) du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion montre qu'il portait comme armoiries sur son écu (bouclier) un lion rampant (debout). Cet écu a souvent été mal interprété et l'on a pensé longtemps que les premières armoiries de Richard Cœur de Lion étaient deux lions affrontés. Mais les historiens actuels spécialistes de l'héraldique pensent maintenant qu'il s'agit bien d'un lion passant (debout) seul, tout comme le lion des comtes de Flandre apparaissant sur un sceau similaire de Philippe d'Alsace, comte de Flandre en 1162. L'orientation du lion (tourné vers la droite ou la gauche) n'avait que peu d'importance au début de l'héraldique. Par la suite, un lion rampant (debout) sera toujours tourné « à dextre », c'est-à-dire vers la gauche pour le lecteur. Deux chroniques distinctes portant sur la III^e croisade (1190-1192) que Richard dirigeait nous indiquent que sa bannière royale comportait un seul lion. C'est la présence de ce lion combiné au courage de Richard qui lui a attribué le surnom de « Cœur de Lion » pendant cette expédition. L'épithète du noble champenois Geoffroi IV de Joinville († 1192), compagnon d'armes de Richard en Terre Sainte, nous permet de connaître les émaux (les couleurs) des armoiries de Richard Cœur de Lion que ce dernier l'autorisa à utiliser en partie : il s'agissait tout simplement d'un lion rouge debout sur fond blanc.



Premier sceau royal de Richard Cœur de Lion (1189-1198). Richard tient un écu portant un lion rampant (debout).



Armoiries des seigneurs de Joinville (Champagne) comportant les armoiries originales de la famille (les trois broies jaunes sur fond bleu) « au chef d'argent (blanc) chargé d'un lion naissant de gueules (rouge) ». Ce lion aurait été octroyé par le roi Richard Cœur de Lion d'après ses propres armoiries.



Il apparaît donc que Richard Cœur de Lion († 1199) a utilisé l'emblème des ducs d'Aquitaine et comtes de Poitou pendant l'essentiel de son règne en tant que roi d'Angleterre (de 1189 à 1198). En effet, il ne faut pas oublier que Richard avait été désigné par son père Henri II Plantagenêt en tant que duc d'Aquitaine dès 1169 et qu'il fut officiellement investi du comté de Poitou à Poitiers, puis ensuite couronné duc d'Aquitaine à Limoges en 1172. Étant le fils préféré de sa mère Aliénor d'Aquitaine et ayant été uniquement duc d'Aquitaine et comte de Poitiers pendant 20 ans avant de devenir roi d'Angleterre, il n'est donc pas étonnant qu'il conserva en tant que roi l'emblème des ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou. Le lion héraldique représenté dans la seconde moitié du XII^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle ressemblait à une sorte de gros chat comme l'illustration ci-dessous le démontre.



Premières armoiries (1189-1198) de Richard Cœur de Lion en tant que roi d'Angleterre. Armoiries modifiées provenant de l'armorial de Matthieu Paris.



Armoiries de Richard Cœur de Lion selon l'Armorial Charolais (XV^e, copie XVII^e siècle), BNF. Le fond blanc des armoiries a souvent été interprété comme un fond jaune et vice-versa.

Une autre preuve indirecte peut être ajoutée au dossier. Comme Richard Cœur de Lion n'avait pas d'héritiers directs légitimes à part un fils bâtard, il choisit en 1196 son neveu Othon de Brunswick pour être duc d'Aquitaine et comte de Poitou afin de le seconder en Aquitaine et de

lui succéder après sa mort à la tête de cette principauté. Mais finalement Othon fut élu « roi des Romains » en 1198 sous le nom d'Othon IV, ce qui était la première étape pour atteindre la dignité d'empereur du Saint-Empire-Romain-Germanique. Toutefois, les deux années qu'Othon IV passa à la tête du duché d'Aquitaine, et le fait qu'il fut le neveu préféré de Richard explique sans doute pour quelles raisons la ville de Brunswick (en allemand *Braunschweig*, Basse-Saxe, Allemagne) possédée par sa famille a aussi comme armoiries depuis le Moyen Âge un lion rouge sur fond blanc. Cela se combinait semble-t-il avec l'emblématique familiale de la dynastie Welf qui mettait également en avant le lion comme le fit Henri dit significativement « le Lion », père d'Othon IV, en érigeant en 1166 un lion en bronze (le lion de Brunswick) dont une fidèle copie trône toujours sur la place située devant la cathédrale de Brunswick.



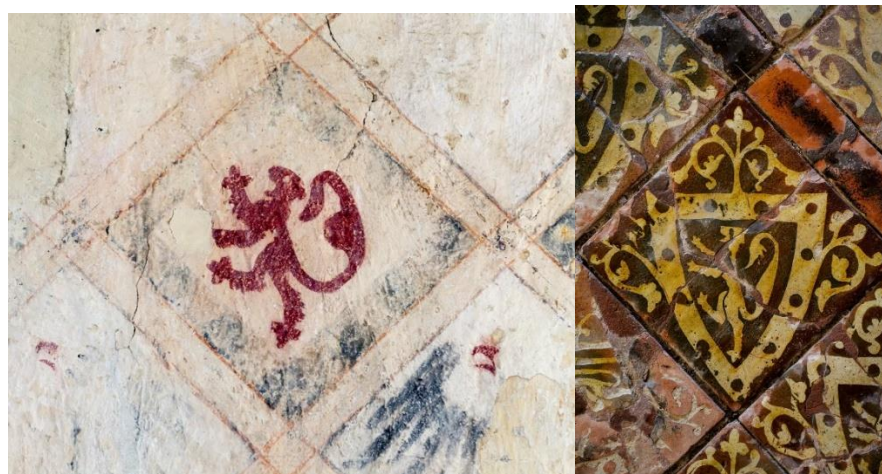
Armoiries traditionnelles de la ville de Brunswick (Basse-Saxe, Allemagne).



Logo de la ville de Brunswick tiré des armoiries médiévales. Dessiné par le Suisse Hermann Eidenbenz en 1954.

À la suite de la mort imprévue de Richard Cœur de Lion en Limousin en 1199, son frère Jean sans Terre († 1216) lui succéda à la tête de toutes ses possessions dont l'Aquitaine. Malheureusement pour lui, il perdit en 1204 au profit du roi de France Philippe Auguste la Normandie, l'Anjou-Maine-Touraine et une partie du Poitou dont sa capitale Poitiers. Son fils aîné Henri III lui succéda sur le trône d'Angleterre et à la tête du duché d'Aquitaine en 1216, mais il perdit définitivement le Poitou et la Rochelle qui furent conquis en 1224 par le roi de France Louis VIII. Pour cette raison, Henri III donna officiellement en 1225 le comté de Poitou – sans lui adjoindre le titre de duc d'Aquitaine qu'il gardait pour lui-même - à son frère cadet Richard de Cornouailles afin que ce dernier puisse reconquérir cette région. Dès ce moment Richard de Cornouailles prit les armoiries au lion rouge sur fond blanc en leur adjoignant une bordure de sable (noire) semée de besants d'or (des points jaunes). Le lion fut couronné pour souligner les origines royales de Richard. De nombreuses représentations de ces armoiries nous sont parvenues sur de nombreux supports (peintures sur parchemin, peintures murales, sculptures, vitraux, carreaux de pavement, représentations sur des coffrets, des œuvres d'art, une ceinture armoriée, etc). Ces armoiries continueront à être portées par son fils Edmond, comte de Cornouailles, et continuèrent à être portées, légèrement modifiées, par les descendants de l'un de ses bâtards dont le dernier fut John Cornwall († 1443), l'un des combattants anglais

de la bataille d'Azincourt (1415). Le nombre de besants (points jaunes) variaient beaucoup d'une représentation à l'autre.

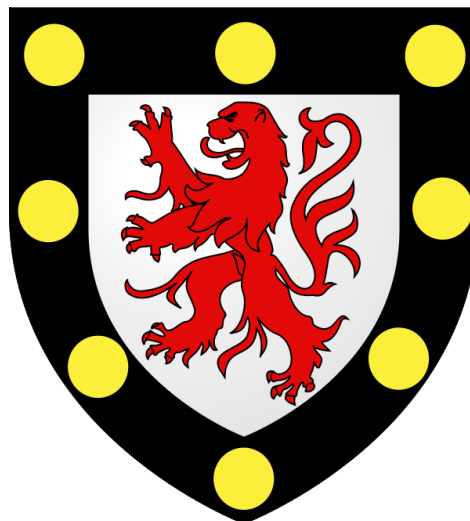


De haut en bas et de droite à gauche : armoiries de Richard de Cornouailles en tant que comte de Poitou (Armorial de Matthieu Paris), vitrail de la cathédrale de Salisbury (Wiltshire), peintures murales de l'église de l'abbaye de Hailes (Gloucestershire), carreau de pavement de l'abbaye de Cleeve (Somerset), détails de la ceinture de l'enfant de Castille Alfonso de la Cerda († 1275) au monastère de las Huelgas, Burgos (Espagne).

Quand Richard de Cornouailles accompagna son frère Henri III dans son expédition visant à reconquérir le Poitou en 1242, le chroniqueur Vincent de Beauvais souligna que lors de la bataille de Saintes ses hommes s'enfuirent auprès des troupes du vicomte de Châtellerauld car les armoiries de ce dernier ressemblaient beaucoup à celles de Richard de Cornouailles comme les images ci-dessous le démontrent.

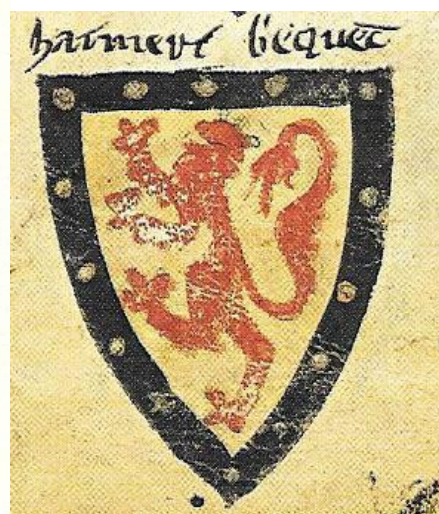


Armoiries des vicomtes de Châtellerauld selon l'Armorial du Héraut Berry (vers 1450) conservé à la BNF.



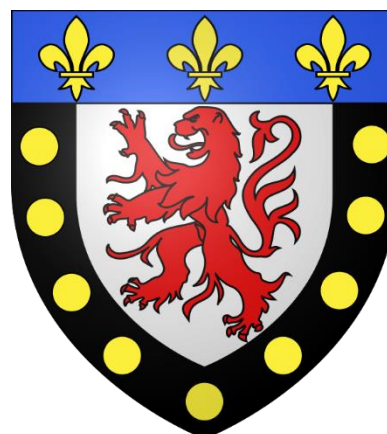
Armoiries des vicomtes de Châtellerauld utilisées de nos jours comme armoiries de la ville de Châtellerauld. Le nombre de besants (points jaunes) a beaucoup varié selon les époques et le lion a parfois été représenté avec un fond jaune.

Les vicomtes de Châtellerauld n'étaient pas les seuls nobles poitevins à utiliser ces armoiries : on peut citer la famille des puissants seigneurs de Mauléon (dép. Deux-Sèvres) dont le plus illustre représentant fut Savary de Mauléon († 1233) qui fut plusieurs fois sénéchal d'Aquitaine pour Jean sans Terre et Henri III et également troubadour. La famille Béchet, seigneurs de Béchet, Landes et Vouillé (dép. Deux-Sèvres) les ont aussi portées.

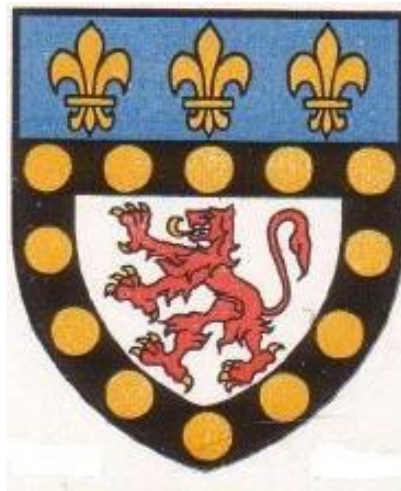


Sceau de Savary de Mauléon (vers 1216-1226) et armoiries de la famille Bécuet (Armorial Le Breton, BNF, XIII^e siècle).

Sans oublier son usage civique : la ville de Poitiers, capitale du comté de Poitou et aussi du duché d'Aquitaine (jusqu'en 1204), l'a mis sur son sceau communal et l'a surmonté ensuite d'une bande aux fleurs de lis montrant l'attachement au royaume de France, sans doute après la soumission de la ville au roi de France Charles V en 1372 (premier sceau conservé datant de 1386).

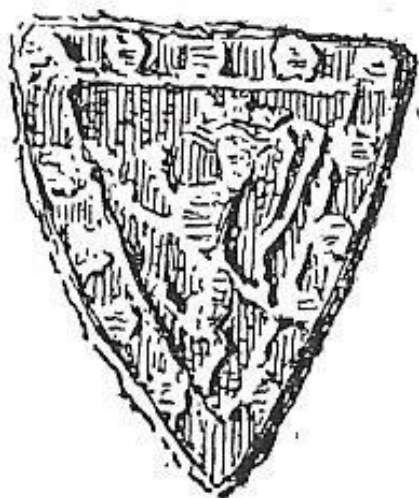


De gauche à droite : dessin du sceau de l'échevinage de Poitiers (1386) et représentation contemporaine des armoiries de la ville de Poitiers



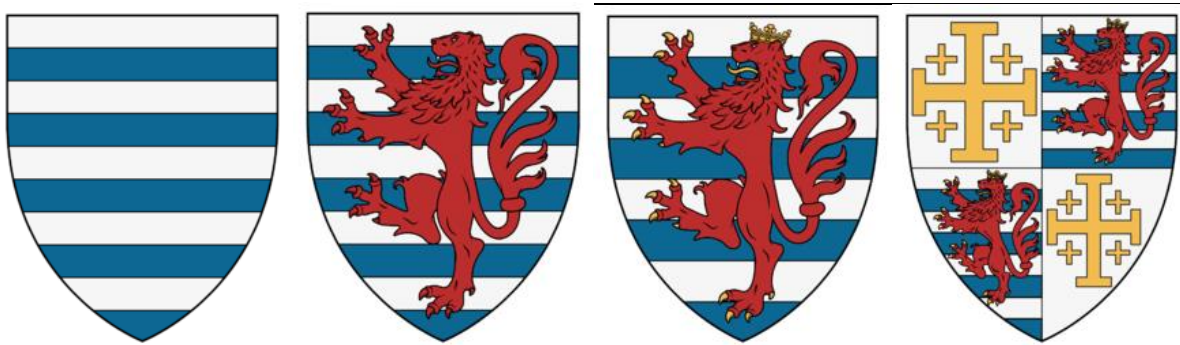
De gauche à droite : sceau de l'échevinage de Poitiers (1444) dont le dessin fut conservé jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et représentation moderne de ces armoiries.

Nous connaissons aussi le contre-sceau de la commune de la Cité de Limoges, l'une des deux villes médiévales de Limoges – l'autre étant le Château de Limoges bâtie autour de l'abbaye de Saint-Martial - qui était elle construite autour de la cathédrale sous l'autorité de l'évêque de Limoges. Nous avons conservé aux Archives Nationales les empreintes des contre-sceaux de 1228 et de 1303 montrant un lion rampant (debout) couronné entouré d'une bande comportant des besants. Il ne faut pas oublier ici le rôle éminent qui était joué par les évêques de Limoges dans le couronnement des ducs d'Aquitaine et la volonté de Limoges d'être considérée comme la capitale spirituelle de l'Aquitaine avec, entre autres, saint Martial qui était regardé comme le saint évangéliste de l'Aquitaine. Une trace du fort lien qui avait existé entre les évêques de Limoges et les ducs d'Aquitaine peut être souligné par le cri exprimé par le héraut de l'évêque lorsque ce dernier recevait l'hommage des seigneurs de Malemort (à proximité de Brive) à la fin du XIII^e siècle et au cours du XIV^e siècle, soit : « Guyenne ! Guyenne ! Guyenne pour le seigneur évêque de Limoges ! ». Guyenne devant être compris ici comme étant en fait le nom populaire de l'Aquitaine. Quelques documents du XIII^e siècle nous donne d'ailleurs la forme intermédiaire « Aguiaine ». Ce cri de « Guyenne ! Guyenne ! » était également le cri de guerre des ducs d'Aquitaine (attesté pour la première fois en 1130), puis des troupes des ducs d'Aquitaine-rois d'Angleterre jusqu'en 1453 (voir la référence de notre étude sur ce sujet en bibliographie). Nous en avons une dernière mention lors de la révolte de Bordeaux contre la Gabelle en 1548 (« Vive Guyenne ! »).



Dessin et photo du contre-sceau du consulat de la Cité de Limoges (attesté en 1228 et en 1303). Archives Nationales, Paris, J 627 8^a et J 480 72^a.

On peut aussi ajouter la puissante famille poitevine des Lusignan dont certains membres ajoutèrent le lion rampant (debout) rouge aux armoiries familiales aux bandes blanches et bleues (« burelé d'argent et d'azur »), en particulier la branche cadette qui donna les rois de Chypre à partir de 1192.

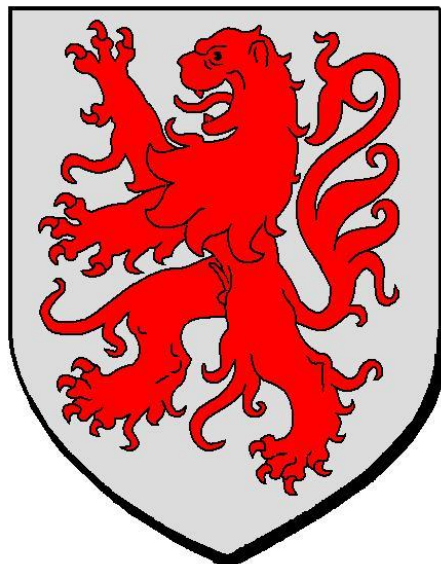
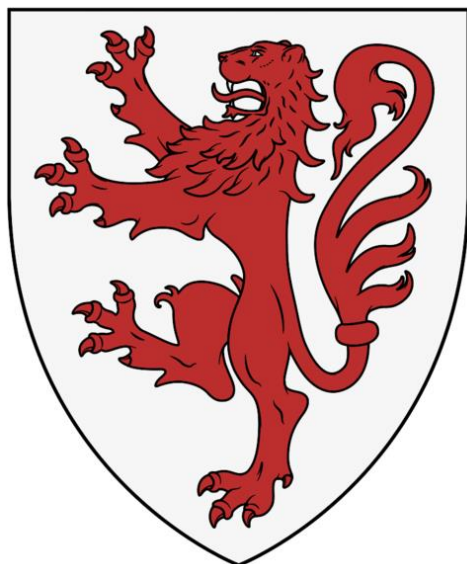


De gauche à droite : armoiries originelles des Lusignan, armoiries de certains membres de cette famille (parfois de la branche aînée), armoiries de la branche cadette des rois de Chypre (à partir de 1192) où le lion est couronné pour montrer la dignité royale, puis armoiries des mêmes incorporant les armoiries du royaume de Jérusalem.

Les phénomènes de diffusion d'armoiries à partir de celle du prince dominant une terre ne sont pas rares dans les débuts de l'héraldique et l'on ne devait alors pas obligatoirement appartenir à la famille princière pour les utiliser. Toutefois, cette diffusion apparente des armoiries de Richard de Cornouailles pose problème : bien qu'ayant prétendu au titre de comte de Poitou, il n'a jamais réussi à reconquérir ce comté et à le gouverner. Cela ne peut donc expliquer leur usage en Poitou et encore moins à Limoges. Une seule conclusion s'impose puisque la bande besantée entourant le lion rouge est une brisure, ce qui signifie que l'on a affaire ici à un fils héritier ou à un fils cadet : le seul comte de Poitou-duc d'Aquitaine qui a pu porter ces armoiries et permettre leur diffusion fut Richard Cœur de Lion quand ce dernier n'était uniquement que comte de Poitou et duc d'Aquitaine (1169/72-1189). En effet, s'il portait bien ces titres, il co-gouvernait l'Aquitaine et le Poitou sous l'autorité de son père Henri II Plantagenêt qui gardait encore dans sa titulature le titre de « duc des Aquitains ». Il ne pouvait donc pas porter les armoiries complètes des ducs d'Aquitaine-comtes de Poitou, mais dut y ajouter une bande comportant des besants afin de souligner qu'il n'était pas le seul gouvernant de l'Aquitaine et du Poitou et qu'il attendait d'hériter de son père. Il fallut attendre 1189 et son accession au trône d'Angleterre ainsi qu'à la tête du duché de Normandie et du comté d'Anjou pour qu'il puisse ôter la bande besantée et prendre les armes pleines de ses ancêtres maternels. Néanmoins, pendant son gouvernement de l'Aquitaine et du Poitou (1169/72-1189), ces armoiries personnelles du moment semblent s'être diffusées en Poitou et en Limousin et ce, d'autant plus qu'il s'agissait d'une période cruciale du développement de l'usage de l'héraldique. Avant son avènement au trône d'Angleterre, Richard fut surtout connu sous le nom de « comte de Poitiers ». Il n'est donc pas étonnant que son neveu Richard de Cornouailles ait donc précisément adopté ces armoiries lorsque son frère Henri III lui donna le titre de comte de Poitou. En plus, elles permettaient d'indiquer qu'il tenait le Poitou de son frère aîné qui avait gardé le titre de duc d'Aquitaine. Le seul changement fut d'ajouter une couronne royale au lion afin de souligner qu'il était fils et frère de roi. Le *Livre Noir* de Châtellerauld composé entre 1429 et 1439 confirme bien que les armoiries du comté de Poitou étaient similaires à celles de la vicomté de Châtellerauld mais ne comportaient pas de bordure besantée.

On retrouve le lion rouge rampant (debout) en Gascogne dans les armoiries des comtes d'Armagnac et de Fezensac. Il s'agit ici d'armoiries pleines sans bande aux besants. On pourrait penser qu'il s'agit encore ici d'un phénomène de diffusion des armoiries à partir des proto-armoiries des ducs d'Aquitaine ou des armoiries de Richard Cœur de Lion à partir de 1189. Cependant, le fait que les armoiries des comtes de Pardiac, voisins des comtes d'Armagnac, mais qui n'ont jamais reconnu l'autorité des ducs d'Aquitaine ou même de Richard Cœur de Lion, comportent elles aussi ce lion rouge rampant peut faire douter d'une telle hypothèse. En fait, ces armoiries gasconnes pourraient remonter aux ducs-comtes de Gascogne qui étaient les ancêtres des deux lignées. On connaît par ailleurs un chapiteau roman provenant du prieuré de Saint-Orens d'Auch découvert au XIX^e siècle et qui se serait trouvé au dessus du tombeau de Sans Mitarra (IX^e siècle), l'ancêtre semi-légitime des ducs de Gascogne. Il représente Samson chevauchant le lion afin de le tuer. Le prénom gascon Sans (*Sancius* en latin, *Sancho* en espagnol) était dans ce cas précis rapproché du prénom Samson. Or nous savons par d'autres documents que la Gascogne fut partagée en 920 entre trois fils du duc Gassie-Sans le Courbé : la majorité de la Gascogne (la Gascogne occidentale et nord) allant au fils aîné Sans-Gassie, le Fezensac - dont une partie fut ensuite séparé pour former l'Armagnac vers 965 - allant au second Guilhem-Gassie, l'Astarac - dont une partie fut ensuite séparée pour former le Pardiac vers 1020 - allant au troisième nommé Arnaud. Il est donc logique de penser que ces armoiries

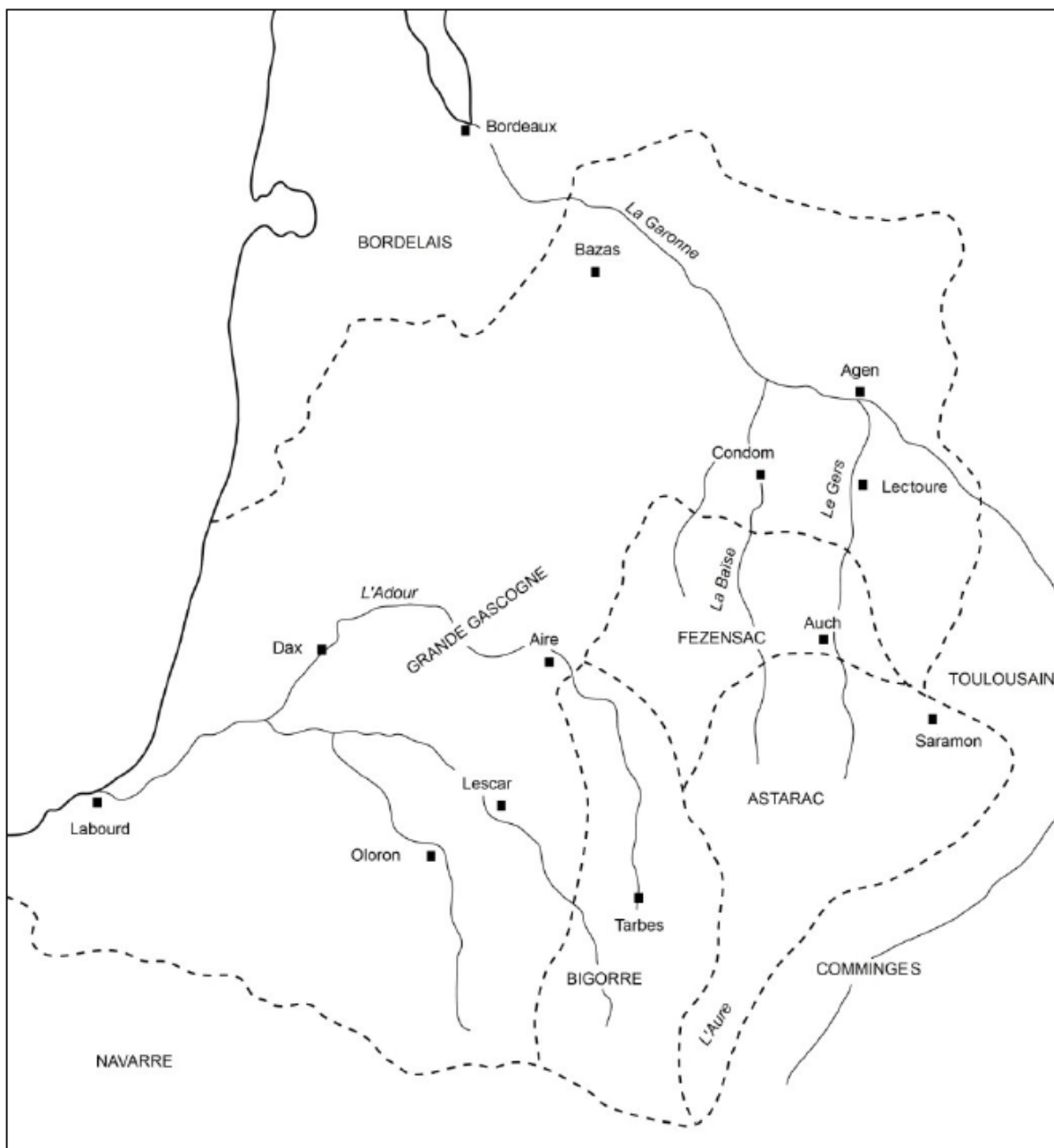
proviennent des proto-armoiries des ducs-comtes de Gascogne puisque des descendants de deux branches cadettes l'ont conservé (sauf les comtes d'Astarac) et ce raisonnement est renforcé par l'existence du monument provenant de la tombe de Sans Mitarra, le duc de Gascogne du IX^e siècle, leur ancêtre commun, montrant un lion. De plus les comtes d'Armagnac descendaient du comte d'Armagnac Bernard Tumapaler qui fut le dernier comte de Gascogne autochtone (1039-1062) forcé d'abandonner le gouvernement de la Gascogne au duc d'Aquitaine-comte de Poitou Gui-Geoffroi alias Guillaume VIII.



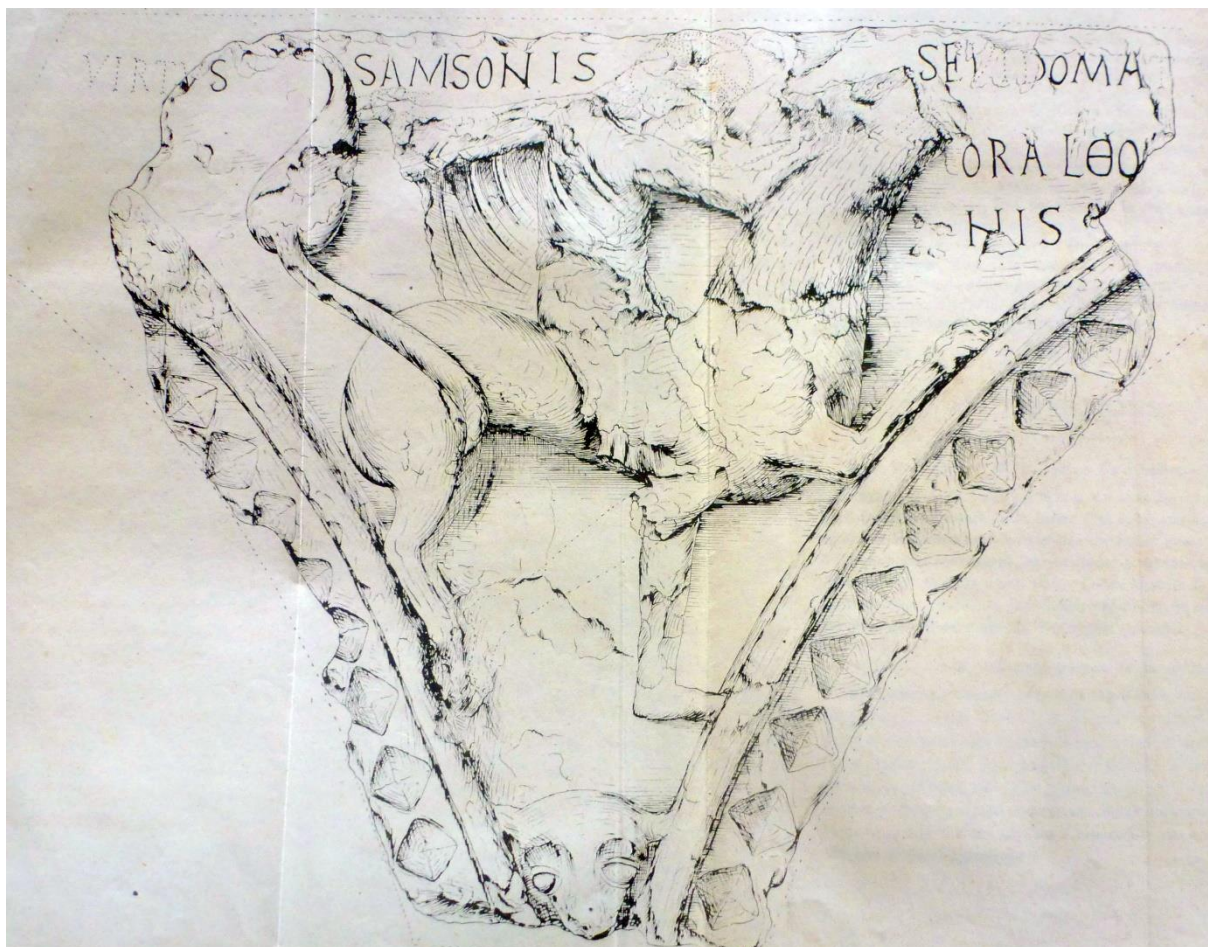
Deux versions des armoiries des comtes d'Armagnac et de Fezensac antérieures à 1304 quand le comte d'Armagnac obtint par mariage le comté de Rodez et écartela ses armes avec celles du comté de Rodez.



Armoiries des comtes de Pardiac (région de Marciac, dép. Gers) : selon un armorial du XIX^e siècle (à gauche), selon l'Armorial Le Breton (XV^e siècle) conservé à la BNF (à droite). Le lion rouge est entouré de merlettes. La version de l'armorial Le Breton présente un fond jaune (or), mais il s'agit de la couleur héraldique « de fond » qui remplace très souvent le blanc (argent).



Carte du partage du duché de Gascogne (920). On trouve à l'ouest et au nord la « Grande Gascogne » donné à l'aîné du duc de Gascogne et connu ensuite sous le nom de comté de Gascogne. C'est ce comté qui donna naissance à de nombreuses vicomtés (dont celles de Béarn, Soule, Labourd, Orthe, Gabardan, Lomagne etc). Et à l'est le comté de Fezensac – dont une partie forma ensuite l'Armagnac – donné à un fils puîné du duc de Gascogne, ainsi que le comté d'Astarac – dont une partie forma ensuite le Pardiac – donné à un dernier fils.

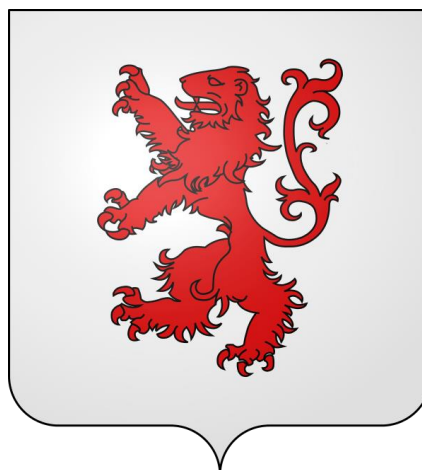
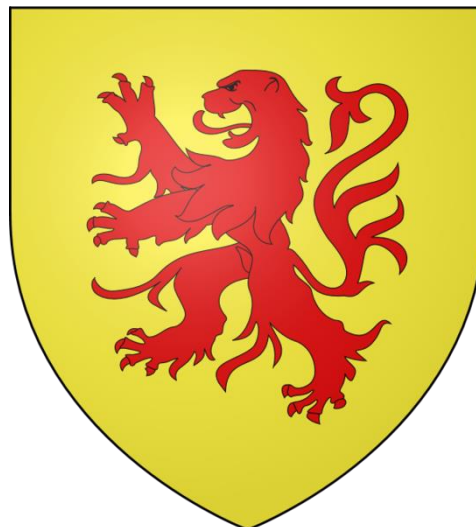


Dessin de 1875 montrant le chapiteau du tombeau attribué à Sans Mitarra, duc de Gascogne du IX^e siècle, où est figuré Samson chevauchant le lion (provenant du prieuré de Saint-Orens d'Auch). Conservé de nos jours au château de Marsan (com. Marsan, dép. Gers).

On peut continuer les investigations du côté du comté de Gascogne ou « Grande Gascogne » ou « Gascogne majeure » qui resta dans la branche aînée lors du partage de 920. Une méthode « régressive » similaire à celle suivie par l'historien spécialiste de l'héraldique Michel Pastoureau (ancien professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Humaines, Paris) pour déterminer les origines « provençales » des armoiries de la Catalogne et du royaume d'Aragon nous permet là encore de constater un faisceau d'indices concordants. Il est à souligner qu'à l'origine les vicomtes étaient les délégués des comtes dans un territoire donné. Ce n'est qu'au cours du XI^e siècle qu'ils ont acquis une autonomie très forte voire quasi-totale vis-à-vis des comtes qui les avaient mis en place. Dans le comté de Gascogne s'étendant de la Lomagne au Labourd, à la Soule et au Béarn, les premiers vicomtes sont mentionnés au cours du X^e siècle. On retrouve de nombreuses traces des mêmes armoiries « D'argent (ou d'or) au lion rampant de gueules » chez plusieurs descendants de ces vicomtes et les vassaux de ses derniers.

Évoquons tout d'abord les vicomtes de Soule (région autour de Mauléon-Licharre). On leur attribue habituellement comme armoiries celles de la ville de Mauléon : « De Gueules au lion rampant d'or ». Ces armoiries ont en effet été portées par au moins une branche de la famille

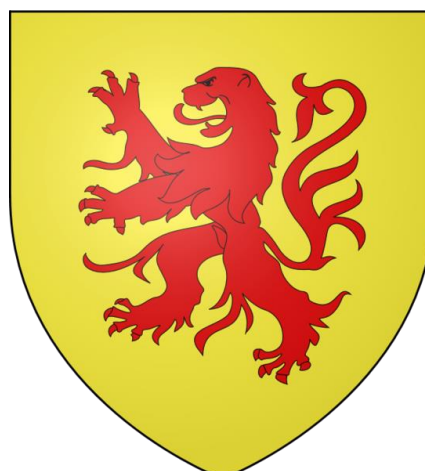
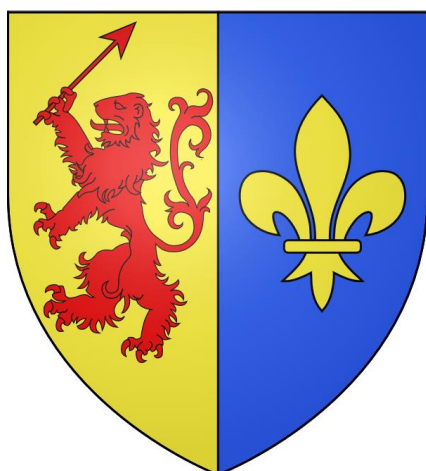
de Mauléon descendante des vicomtes de Soule installée à Lit-et-Mixe (Landes, Marensin) qui donna un évêque de Comminges au XVI^e siècle. Mais la branche aînée, qui fut dépossédée de la vicomté de Soule par le roi d'Angleterre – duc d'Aquitaine Édouard I^{er} en 1261, continua à se perpétuer dans le royaume de Navarre où elle fit partie des douze *ricohombres* entourant le roi. Et ses armoiries étaient « D'or au lion rampant de gueules » comme on peut le constater sur une clé de voûte du réfectoire de la cathédrale de Pampelune (XIV^e siècle) ou dans le *Libro de Armería del Reino de Navarra* (XVI^e siècle). De même une branche cadette de cette famille apparue au début du XII^e siècle s'installa en Barousse (dép. Hautes-Pyrénées) et fonda la localité de Mauléon-Barousse. Ils portaient comme armoiries « D'argent au lion rampant de gueules » et celles-ci forment toujours le blason de cette commune.



De bas en haut et de gauche à droite : Armoiries de la ville de Mauléon en 1669, armoiries de la famille de Mauléon en Navarre (attesté dès le XIV^e siècle), mêmes armoiries dans le *Libro de Armería* (XVI^e siècle) et armoiries des Mauléon-Barousse.

Même constatation concernant les vicomtes de Labourd (la région s'étendant de Bayonne à la Bidassoa). Depuis le XIX^e siècle, on leur attribue comme armoiries la partie dextre (à gauche

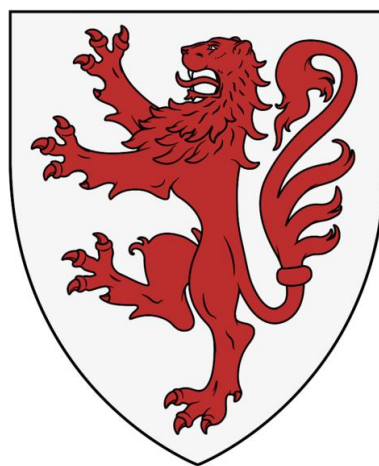
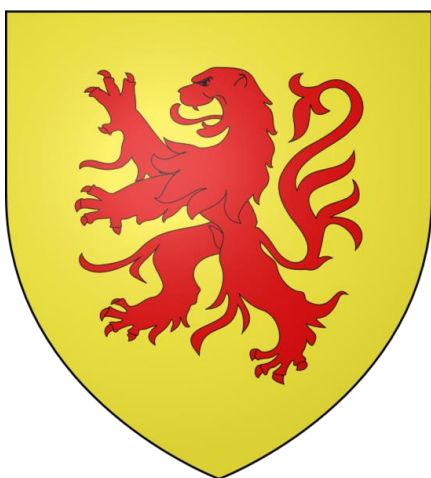
pour le lecteur) des armoiries des communes d'Ustaritz (qui fut la capitale du Labourd de 1177 à 1789) et d'Urrugne. Elles représentent un lion rouge tenant un « dard ». La famille de Sault (à Hasparren) qui donna le dernier vicomte de Labourd Guillaume-Raymond de Sault (mentionné comme tel en 1193) portait elle aussi comme armoiries « D'or au lion rampant de gueules ». Le phénomène de diffusion évoqué précédemment peut aussi expliquer les armoiries « D'argent au lion rampant de gueules » des seigneurs d'Espelette qui sont toujours employées par cette commune. De même les seigneurs de Laxague (com. Ostabat-Asme, future Basse-Navarre) portaient ces armoiries. Également plusieurs autres seigneurs de cette petite région (future Basse-Navarre) selon le *Libro de Armeria* (XVI^e siècle): ceux de Labets (com. Labets-Biscay), de Masparraute, de Domezain (com. Domezain-Berraute) et d'Irumberry (com. Saint-Jean-le-Vieux). Il faut savoir que la future Basse-Navarre (nom qui n'apparaît qu'en 1577) ne fut incorporée au royaume de Navarre qu'entre 1189 et 1194 par le roi Sanche VI de Navarre lors de l'absence de son gendre Richard Cœur de Lion. Vue de Navarre, elle fut nommée « Outre-Ports » (*Ultra Puertos*) et devint l'une des six *merindades* du royaume. Auparavant cette région faisait partie des vicomtés de Labourd et d'Arberoue qui étaient elles-mêmes des subdivisions du comté de Gascogne. D'ailleurs des sources navarraises et espagnoles plaçaient encore au XIV^e siècle Saint-Jean-Pied-de-Port « en Gascogne » quand bien même cette ville faisait clairement partie du royaume de Navarre.



De bas en haut et de gauche à droite :
Armoiries d'Ustaritz et d'Urrugne,
armoiries de la famille Sault d'Hasparren
et armoiries des seigneurs puis de la
commune d'Espelette (sur le fronton de la
commune).

Les vicomtes d'Orthe (région de Peyrehorade) portaient eux aussi « D'or au lion rampant de gueules ». Évidemment, tous les vicomtes gascons et leurs vassaux n'ont pas continué à porter

ces armoiries car sinon tous les seigneurs gascons auraient eu les mêmes ! Ainsi les vicomtes de Lomagne (région de Lectoure) portèrent selon toute vraisemblance les armoiries de la ville de Lectoure : « De gueules à deux béliers d'argent, passant l'un au-dessus de l'autre », néanmoins une branche cadette de cette famille, les seigneurs de Fimarcon (com. Lagarde-Fimarcon, dép. Gers) conservèrent comme armoiries « D'argent au lion rampant de gueules ». De même les vicomtes de Béarn utilisèrent les fameuses vaches rouges dès avant 1171, mais l'on peut souligner, même si les armoiries médiévales béarnaises sont très mal connues, que le seigneur de Gayrosse (com. Lacq), l'un des dix barons du Béarn, portaient au XV^e siècle un écartelé avec comme armoiries situées en place d'honneur (en haut à gauche, ce sont les armoiries originales de la famille) « D'or au lion rampant de gueules ». Celles des vicomtes de Gabardan peuvent être déduites du sceau de la commune médiévale de Gabarret (dép. Landes) représentant un lion rampant (debout).



De bas en haut et de gauche à droite : armoiries médiévales des vicomtes d'Orthe, armoiries des seigneurs de Fimarcon (issus des vicomtes de Lomagne), dessin du sceau de la commune de Gabarret (Landes) vraisemblablement tiré des armoiries des vicomtes de Gabardan et armoiries des seigneurs de Gayrosse (l'un des dix barons de Béarn, Armorial du Héraut Berry, vers 1450).

On peut aussi constater, sans en tirer plus de conclusions, que les seigneurs de Lesparre (dép. Gironde), les Durfort, seigneurs de Duras (dép. Lot-et-Garonne) ou encore les Preissac, seigneurs d'Esclignac (dép. Gers) et de la Trave (dép. Gironde) portaient aussi des armoiries « D'argent au lion passant de gueules ».

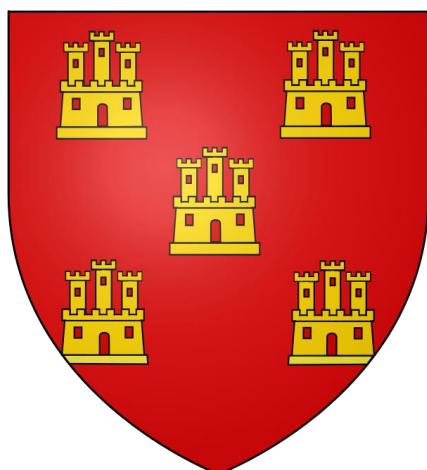


De gauche à droite : armoiries de Florimont, seigneur de Lesparre (Armorial de Gelre, v. 1380), armoiries des Durfort, seigneurs de Duras et de Blanquefort (Armorial du Héraut Berry, v. 1450), armoiries des Preissac (XIII^e-XIV^e siècle).

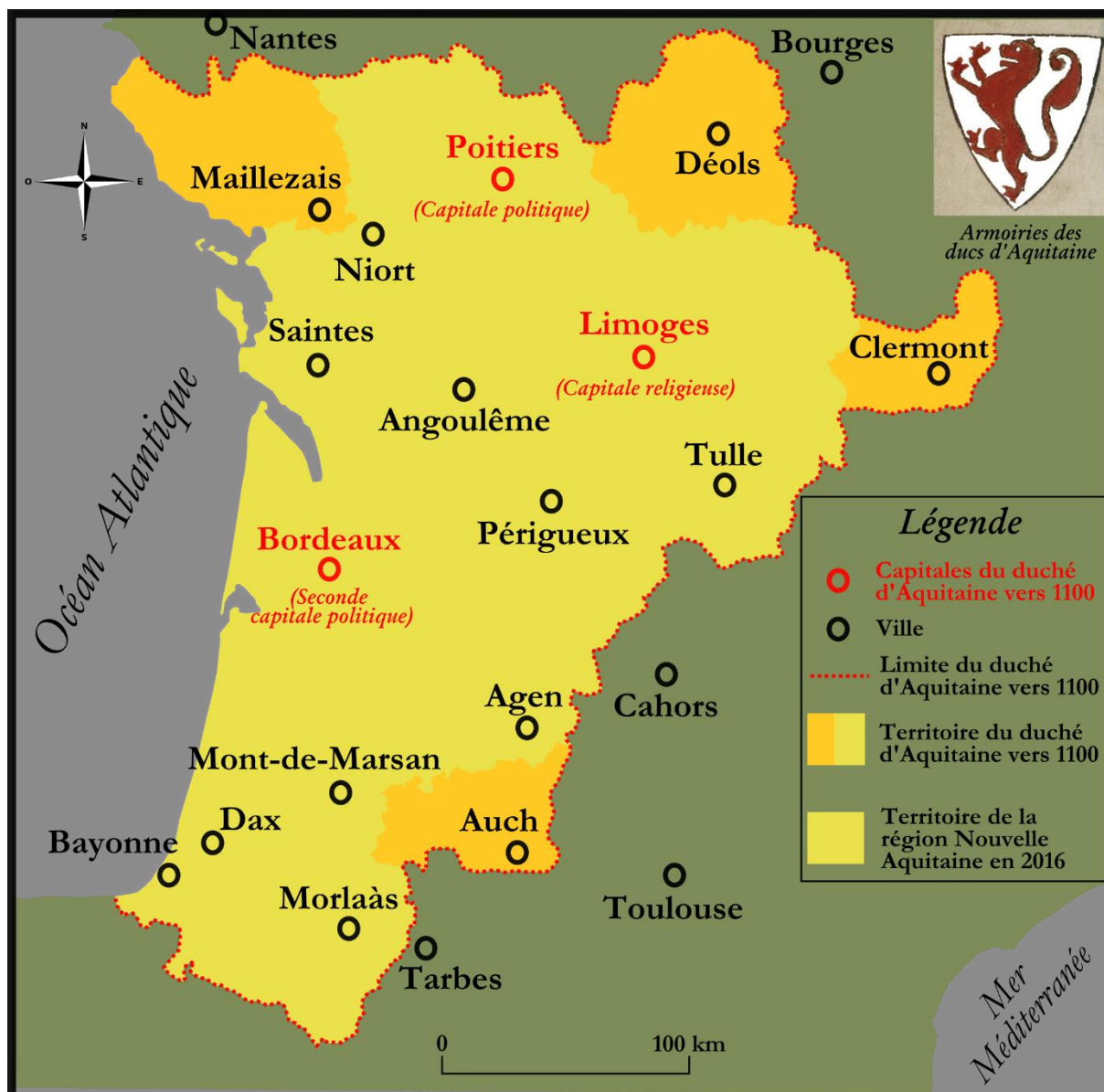
Conclusion sur le **lion rouge d'Aquitaine-Gascogne** :

On peut se demander pour quelles raisons ce lion rouge se retrouve tout autant en Gascogne, qu'en Poitou ou même à Limoges. On peut avancer assez raisonnablement l'hypothèse que le duc d'Aquitaine-comte de Poitou Gui-Geoffroi alias Guillaume VIII (1058-1086) a récupéré l'emblème des anciens ducs-comtes de Gascogne lorsqu'il vainquit le comte de Gascogne et d'Armagnac Bernard Tumapaler en 1062. En effet, contrairement à son demi-frère Eudes, duc et comte de Gascogne de 1036 à 1039, Gui-Geoffroi n'était aucunement descendant des ducs-comtes de Gascogne. Il n'avait donc aucun droit à dominer la Gascogne contrairement au comte d'Armagnac Bernard Tumapaler. C'était donc un usurpateur et seul la force (bataille de la Castelle) lui avait permis de l'emporter. Il avait donc besoin de légitimer son pouvoir et l'un des moyens d'y arriver était d'adopter le même emblème que les ducs-comtes de Gascogne. Ensuite, cet emblème continua à symboliser le pouvoir des ducs d'Aquitaine – comtes de Poitou jusqu'à ce qu'il soit utilisé par Richard Cœur de Lion d'abord entouré de besants et ensuite sans aucune brisure. Abandonné par Richard Cœur de Lion en 1198, cet emblème fut repris par son neveu Richard de Cornouailles en 1225 alors qu'il prétendait au comté de Poitou. Un phénomène de diffusion des armoiries de Richard Cœur de Lion en tant que duc explique que les armoiries au lion rouge à la bordure besantée se retrouvent ensuite dans les armoiries de plusieurs seigneurs poitevins (vicomtes de Châtellerauld, seigneurs de Mauléon, seigneurs de la famille Béchet) et de villes (Poitiers, Limoges). Le *Livre Noir* de Châtellerauld composé entre 1429 et 1439 indique bien que les armoiries du comté de Poitou étaient le lion sur fond blanc. Ce n'est qu'à partir du début du XV^e siècle que l'on commença à prendre la moitié des armoiries

personnelles d'Alphonse de Poitiers, comte de Poitou (1241-1271), frère de saint Louis, comme étant celles du Poitou. Selon l'historien Alfred Richard (1894), ces armoiries auraient été placées au dessus d'une cheminée de la Tour Maubergeon (donjon du palais comtal de Poitiers) pour représenter le comté de Poitou par le duc de Berry – comte de Poitou Jean de Berry († 1416). Il se serait inspiré des vitraux de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers montrant les armoiries d'Alphonse de Poitiers. En réalité, il ne s'agissait que d'une variante des armoiries du royaume de Castille puisque sa mère était Blanche de Castille, et non des armoiries du comté de Poitou. Cependant dès lors et jusqu'en 1789 ce furent ces armoiries qui furent attachées au comté de Poitou, les armoiries originales pleines ou besantées devenant totalement oubliées.



Vitrail de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers montrant les armoiries du comte de Poitou Alphonse de Poitiers, armoiries du Poitou sous l'Ancien Régime et la représentation de ces armoiries au-dessus d'une cheminée de la Tour Maubergeon (Palais de justice, Poitiers). La Tour Maubergeon, le donjon du palais comtal de Poitiers (et des ducs d'Aquitaine avant 1204), représentait symboliquement le pouvoir des comtes de Poitou lorsque des hommages leur étaient rendus au début du XV^e siècle.



Carte du duché d'Aquitaine vers 1100 et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les ducs d'Aquitaine utilisaient alors comme emblème un lion rouge sur fond blanc.

Les cartes historiques montrant le duché d'Aquitaine entre 1100 et 1200 reproduites depuis le XIX^e siècle sont fautives : elles placent la majorité de l'Auvergne, le Velay, ou encore le Comminges et le Couserans dans le duché d'Aquitaine alors que ces régions n'en faisaient pas partie. La Bigorre reconnaissait alors la suzeraineté du roi d'Aragon.

Contrairement aux idées reçues, la future-Basse Navarre fit partie du duché de Gascogne réunie à celui d'Aquitaine jusqu'à la période 1189-1194 où le roi de Navarre Sanche VI l'annexa à son royaume. De même le vicomte de Béarn reconnaissait comme seigneur le duc d'Aquitaine jusqu'en 1150, date où les dirigeants béarnais firent hommage au roi d'Aragon. La suzeraineté aragonaise a perduré jusqu'en 1228, année où la vicomté de Béarn est revenue dans l'orbite du duché d'Aquitaine possédé par le roi d'Angleterre Henri III.

II Des trois lions de Richard Cœur de Lion au léopard de Guyenne

On a souvent avancé que les armoiries d'Ancien Régime de la Guyenne (ou de l'Aquitaine) et de la Normandie considérés comme celles des anciens ducs d'Aquitaine et de Normandie avaient été combinées ensemble pour constituer les armoiries du royaume d'Angleterre aux trois léopards après le mariage (1152) d'Aliénor d'Aquitaine et du duc de Normandie Henri Plantagenêt, qui devint roi d'Angleterre en 1154. Or l'analyse des sources historiques nous indiquent en réalité le contraire : les premières armoiries à être apparues sont celles aux trois lions ou léopards.

En fait, la première apparition de ces armoiries aux trois lions ou léopards - le léopard étant en réalité un lion passant (à l'horizontale) gardant (avec sa figure regardant de face) – date de 1198 avec le second sceau royal de Richard Cœur de Lion. Précisons que le léopard héraldique n'a rien à voir avec l'animal de ce nom. Il s'agit en fait d'un type de lion héraldique et est appelé encore de nos jours *lion* en Grande-Bretagne.



Second sceau royal de Richard Cœur de Lion (1198-1199). Les trois léopards apparaissent pour la première fois sur l'écu porté par le roi.

Les raisons qui ont poussé Richard Cœur de Lion de changer de sceau et d'armoiries en 1198 sont quelque peu obscures. Des historiens ont évoqué un changement de sceau consécutif à la longue détention de Richard en Autriche et en Allemagne entre 1192 et 1194 puisque le changement de sceau a longtemps été daté à tort de l'année 1194. On a plus récemment évoqué une raison financière : Richard et sa chancellerie aurait voulu faire payer à nouveau la concession d'actes accordés avec le précédent sceau.

Il ressort que Richard a probablement repris les armoiries de son père Henri II Plantagenêt en y ajoutant un lion (ou léopard). Nous n'avons pas conservé de sceau ou d'autre support montrant les armoiries d'Henri II Plantagenêt, mais des preuves indirectes permettent de déduire qu'il utilisait bien des armoiries à deux lions rampants. Le sceau de son dernier fils Jean sans Terre en tant que seigneur d'Irlande usité à partir de 1185 le montre du vivant de son père portant un écu au deux lions rampants. Il y a aussi le sceau d'Henri († 1227), comte palatin du Rhin (1195-1212), petit-fils d'Henri II Plantagenêt, neveu de Richard Cœur de Lion et frère aîné de l'empereur Othon IV de Brunswick, ancien duc d'Aquitaine et comte de Poitou. Il date de 1196, donc avant le changement d'armoiries de Richard Cœur de Lion.



Sceau de Jean sans Terre, seigneur d'Irlande, utilisé de 1185 à 1199. Et dessin du XVII^e siècle du même sceau.



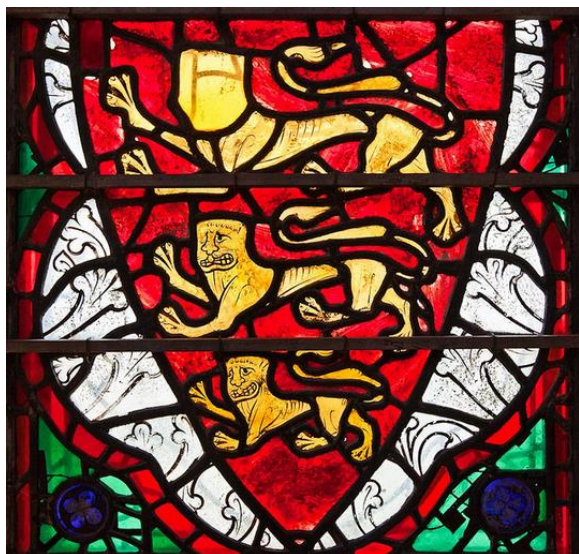
De gauche à droite : dessin du sceau d'Henri, comte palatin du Rhin datant de 1196, sceau du même datant de 1209.

Richard Cœur de Lion a donc changé ses armoiries pour trois lions passants gardants ou léopards en 1198 en étant inspiré des armoiries de son père. Il a par conséquent abandonné ses premières armoiries provenant de la famille de sa mère pour des armoiries tirées de la tradition héraldique paternelle. Cependant il ne put utiliser ses armoiries bien longtemps puisqu'il mourut en assiégeant le château de Châlus en Limousin en avril 1199, alors qu'il tentait de réprimer une révolte du vicomte de Limoges. Elles auraient été probablement oubliées si son frère Jean sans Terre ne les avait pas reprises lorsqu'il succéda à son frère à la tête de l'Angleterre, de la Normandie, de l'Aquitaine et de l'Anjou. Il devait légitimer cette succession car elle lui était contesté par son neveu Arthur de Bretagne, fils de son frère aîné Geoffroi.



Sceau royal de Jean sans Terre (1199-1216). On voit nettement les trois léopards sur son écu.

Dès lors, les armoiries aux trois léopards furent reprises par tous les rois d'Angleterre jusqu'à nos jours où elles figurent toujours dans les armoiries royales du Royaume-Uni. On connaît les émaux (couleurs) de ces armoiries depuis le règne d'Henri III (1216-1272), fils et successeur de Jean sans Terre sur le trône d'Angleterre.



De gauche à droite : Armoiries du roi d'Angleterre-duc d'Aquitaine Henri III (1216-1272) représentées en la cathédrale de Salisbury et carreaux de pavement montrant ces mêmes armoiries (salle capitulaire, abbaye de Westminster).

Avec la perte de la Normandie, de l'Anjou-Maine-Touraine et de Poitiers conquis en 1203-1204 par le roi de France Philippe Auguste, puis celle du Poitou, de la Saintonge et de la Rochelle par son fils Louis VIII en 1224, le duché d'Aquitaine fut réduit à la Gascogne occidentale qui devint le cœur du duché d'Aquitaine anglo-gascon jusqu'en 1451/1453. La Gascogne occidentale fut par ailleurs unie perpétuellement à la couronne d'Angleterre en 1252. Cependant en 1259, après avoir échoué à récupérer le Poitou sur les Français Henri III signa le traité de paix de Paris avec son beau-frère Louis IX. Il accepta de lui faire hommage pour l'ensemble du duché d'Aquitaine et pour la première fois pour la Gascogne. Cependant les conflits récurrents entre les officiers du roi-duc (le roi d'Angleterre-duc d'Aquitaine) et ceux du roi de France dues aux appels gascons auprès du parlement de Paris menèrent à deux guerres franco-anglaises : la guerre de Gascogne (1294-1299) et celle de Saint-Sardos (1324-1325). La première de ces guerres a motivé la création de la thèse de l'allodialité de la Gascogne inventé selon nos recherches par la collégiale Saint-Seurin de Bordeaux. Selon cette thèse la Gascogne avait été avant 1259 un alleu, soit une terre souveraine indépendante du royaume de France. Les clauses du traité de Paris non respectés par les rois de France ainsi que les deux guerres citées auraient rendu caduc le traité de 1259. C'est sans doute à cause de cette thèse que les autorités anglo-gasconnes ont toujours conservé comme emblème les trois léopards, même quand le roi d'Angleterre Édouard III prit le titre de roi de France en 1340 et écartela ses armes avec celles de France (avec un semis de fleurs de lis). Ce refus d'inclure les armoiries du royaume de France pendant toute la guerre de Cent ans nous fait comprendre qu'en fait à cette époque les armoiries du duché d'Aquitaine étaient communes avec celles du royaume

d'Angleterre. Ces armoiries personnelles et dynastiques à l'origine étaient devenues l'emblème commun de la couronne d'Angleterre dont faisait partie le duché d'Aquitaine.



Clé de voûte de la cathédrale de Bayonne montrant les armoiries communes du royaume d'Angleterre et du duché d'Aquitaine.



Deux fragments du sceau du sénéchal d'Aquitaine (ou de Guyenne) en 1434 et 1437.



De bas en haut et de gauche à droite : Revers du sceau de la commune de Bordeaux (1377) montrant les trois léopards, sceau de la commune de Bordeaux (1386) montrant l'hôtel-de-ville médiéval de Bordeaux avec la Grosse Cloche surmonté par les trois léopards anglo-aquitains, sceau du maire de Bayonne (années 1380) et vitrail de l'église Saint-Seurin de Bordeaux montrant les armoiries de la commune de Bordeaux (première moitié du XV^e siècle).



Sceau aux contrats de Bordeaux (1389) et fragment de ce sceau datant de 1424. Ses armoiries n'ont pas changé depuis le XIII^e siècle et représentaient les trois léopards. Les sceaux aux contrats permettaient de valider officiellement un acte ou de faire la copie certifiée conforme d'un acte.

La première représentation connue des armoiries comportant un seul léopard se trouve dans l'Armorial Bellenville composée dans les années 1370 (au folio 1). Il y est indiqué que ce sont les armoiries de la Gascogne. Il faut comprendre qu'à cette époque le terme Gascogne était souvent appliqué par les Français ou les Anglais pour désigner l'ensemble de l'Aquitaine (ou de la Guyenne), cette région n'étant qu'une partie de l'Aquitaine (ou de la Guyenne) définie au traité de Brétigny-Calais (1360).



On retrouve ce même léopard pour le « duché de Gascogne » (sic) dans l'Armorial de Gelre composé dans les années 1380 au folio 46 recto.

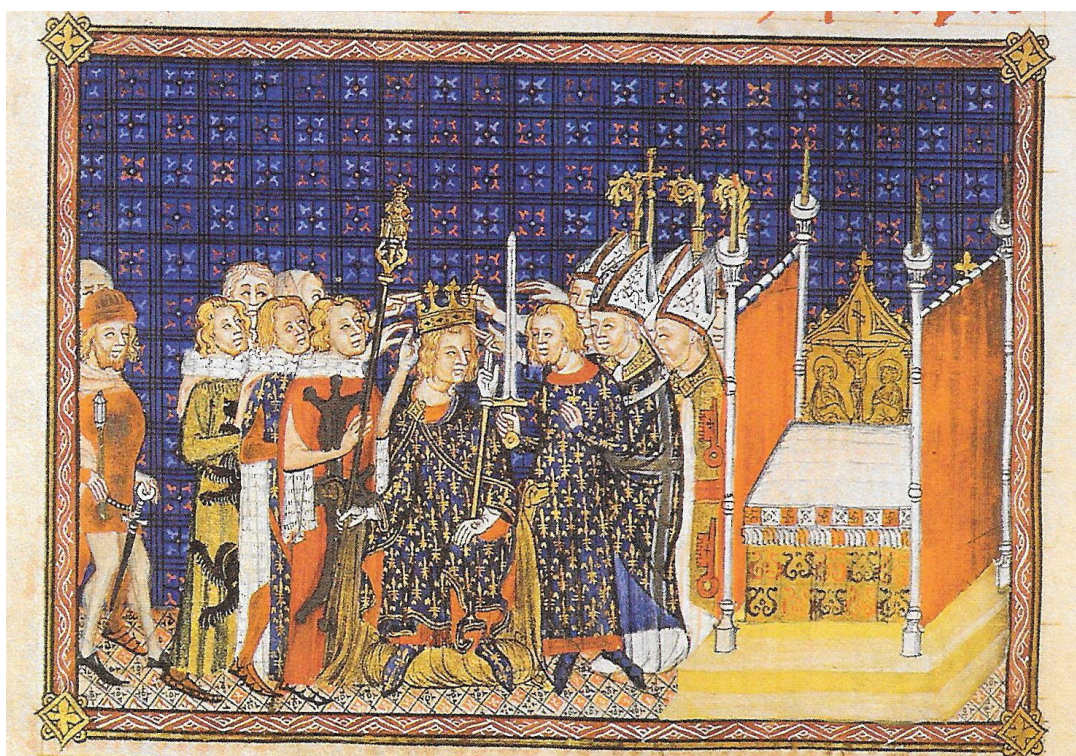
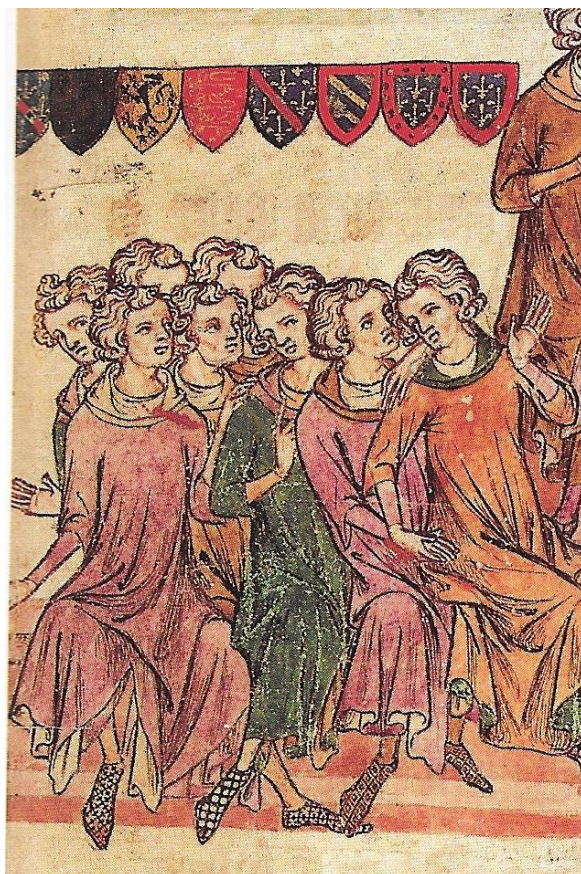


Dans les deux cas, ces armoiries sont placées au sein d'une page concernant le roi de France et ses principaux seigneurs. Il n'y est nulle part indiqué que le seigneur de la Gascogne est le roi d'Angleterre et cela est normal puisque le roi de France ne reconnaissait plus le roi d'Angleterre Édouard III ou son fils le Prince Noir comme seigneur de l'Aquitaine depuis 1369 et la reprise de la guerre franco-anglaise de Cent Ans. Il y a tout lieu de penser qu'en fait il s'agit d'armoiries inventées pour la Gascogne-Aquitaine par le roi de France Charles V pour replacer l'Aquitaine au sein du royaume de France alors qu'elle en avait été séparée lors du traité de Brétigny-Calais de 1360. Ce ne serait pas étonnant puisque Charles V a aussi modifié les armoiries du royaume de France – utilisées également par le roi d'Angleterre Édouard III – formées d'un semi de fleurs de lis pour en faire des armoiries à trois fleurs de lis en référence à la Trinité. Certes, les armoiries présentées dans les armoriaux de Bellenville et de Gelre furent sûrement inspirées de représentations simplifiées des armoiries aux trois léopards qui avaient été utilisées auparavant dans l'Aquitaine « anglaise ». Ainsi on connaît une série de deniers frappés en Aquitaine par le roi-duc Édouard I^{er} (1272-1307) qui figure un lion ou léopard. On trouve ensuite le revers d'un poids de la ville de Bordeaux (1316) et le revers du sceau de la commune de Bayonne figurant un léopard couronné (1351). Puis la monnaie nommée léopard d'or frappée en Aquitaine par le roi-duc Édouard III et son fils Édouard de Woodstock (dit à partir du XVI^e siècle le « Prince Noir »), prince d'Aquitaine de 1362 à 1372. Mais ce dernier pourtant prince d'une Aquitaine sur l'apparente voie d'obtenir la souveraineté par rapport à la France n'a jamais utilisé l'emblème au seul léopard comme armoiries. Il n'a fait que continuer à porter les armoiries

qu'il portait avant 1362 en tant que prince de Galles, soit un écartelé de France et d'Angleterre avec un lambel d'argent pour exprimer qu'il était le fils héritier d'Édouard III. Comme nous l'avons souligné juste auparavant, ces armoiries au seul léopard ne semblent pas avoir existé pour représenter l'Aquitaine (ou la Guyenne) ou la Gascogne avant les années 1370. Or dans l'armorial Bellenville et celui de Gelre, il est intégré au sein du système politique français. En effet, le duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) était considéré depuis le début du XIII^e siècle comme un pair de France. Les pairs de France, au nombre théorique de douze (six pairs laïcs et six pairs ecclésiastiques) jouaient un grand rôle lors du sacre des rois de France à Reims et devaient normalement se réunir lorsque l'un de leurs membres était jugé par la Cour du roi (ou Parlement de Paris). Une représentation contemporaine du procès de Robert III d'Artois (1332) montre les pairs de France de l'époque avec leurs armoiries. Le duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) – roi d'Angleterre n'y est représenté qu'avec les armoiries aux trois léopards. Et sur les enluminures montrant le sacre de Charles V à Reims en 1364, si l'on voit des pairs de la famille royale française portant des cottes d'armes aux lis, le comte de Flandre Louis de Male ou un noble jouant le rôle du comte de Toulouse (éteints depuis 1271), il n'y a pas de représentation d'un duc d'Aquitaine ou même d'un duc de Normandie. On ne peut qu'en déduire qu'il n'existait alors pas d'armoiries spécifiques pour ces deux duchés.



De bas en haut et de gauche à droite : denier du roi-duc Édouard Ier (1272-1307) frappé en Aquitaine, revers du sceau de la commune de Bayonne (1351), léopard d'or frappé en Aquitaine pour le roi-duc Édouard III (pendant la période 1355-1362) et poids d'une demi-livre de la ville de Bordeaux (1316).



Représentation des pairs de France lors du procès de Robert d'Artois (1332). On y voit les armoiries du duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) – roi d'Angleterre. Miniature montrant les pairs de France soutenant la couronne au-dessus de Charles V (1364). Si l'on y voit les armoiries du comte de Flandre ou du comte de Toulouse (porté par un noble jouant son rôle), on n'y voit pas les ducs d'Aquitaine et de Normandie.

D'ailleurs les fils aînés des rois de France portant les titres de duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) ou de duc de Normandie ne portaient pas d'armoiries spécifiques à ces duchés. Ils portaient seulement une variation des armoiries de France aux fleurs de lis, ou après 1349 l'écartelé des dauphins du Viennois, la principauté du dauphiné du Viennois étant dès lors cédée aux héritiers du trône de France. On peut citer le futur roi Jean II le Bon (1350-1364), qui fut titré duc de Normandie à partir de 1332 et duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) à partir de 1345. Son fils, le futur roi Charles V (1364-1380), dauphin du Viennois à partir de 1349 et duc de Normandie à partir de 1356. Louis de France († 1415), fils du roi de France Charles VI, dauphin du Viennois depuis sa naissance en 1397 et nommé duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) par son père en 1401. Il avait succédé à son frère aîné Charles († 1401), lui aussi titré dauphin du Viennois et duc de Guyenne.



Miniature montrant Louis de France, duc de Guyenne (1401-1415), héritier de la couronne de France. On peut constater ici que même s'il fut connu entre 1401 et 1415 comme étant « le duc de Guyenne », il ne portait que les armoiries des dauphins du Viennois, héritiers de la couronne de France : écartelé de France et de Dauphiné (avec le dauphin). Il ne porta ainsi jamais des armoiries spécifiques pour la Guyenne (ou l'Aquitaine) sur ses sceaux.

Il faut attendre le milieu du XV^e siècle pour voir enfin apparaître les armoiries aux deux léopards symbolisant le duché de Normandie. Il semble donc que ces dernières armoiries ont été inventées par les Français en déduisant le léopard de Guyenne des armoiries du roi d'Angleterre. Dès lors, les armoiries de la Guyenne (ou de l'Aquitaine) au léopard seront constamment associées à celles de la Normandie et représentées au sein d'une série montrant les pairs laïcs et ecclésiastiques de France. Quelques magnifiques miniatures du XV^e siècle présentent même un duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) imaginaire comme celle présente dans l'Armorial du Héraut Berry (v. 1450) ou la miniature figurée dans l'Armorial équestre de la Toison d'or (v. 1435-1440).



Armoiries des pairs laïcs de France dont celles du duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) et du duc de Normandie. Armorial du Héraut Berry (vers. 1450), BNF.



Représentation d'un duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) dans l'Armorial du Héraut Berry (v. 1450) et une autre dans l'Armorial équestre de la Toison d'or (v. 1435-1440).

En réalité le seul duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) qui ait réellement porté ces armoiries en association avec celles de France fut Charles de France († 1472), fils cadet du roi Charles VII et frère de Louis XI, duc de Guyenne de 1469 à 1472. De même le premier et seul duc de Normandie à avoir utilisé les armoiries aux deux léopards – associées à celles de France - fut le même Charles de France, duc de Normandie de 1465 à 1469.

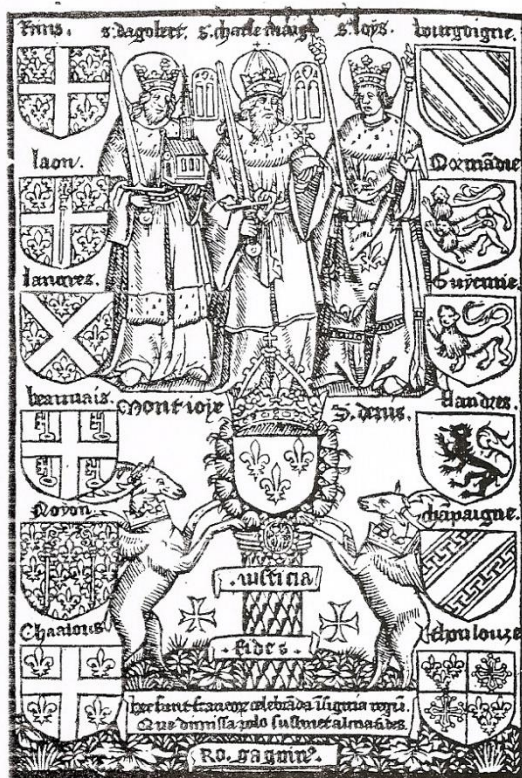
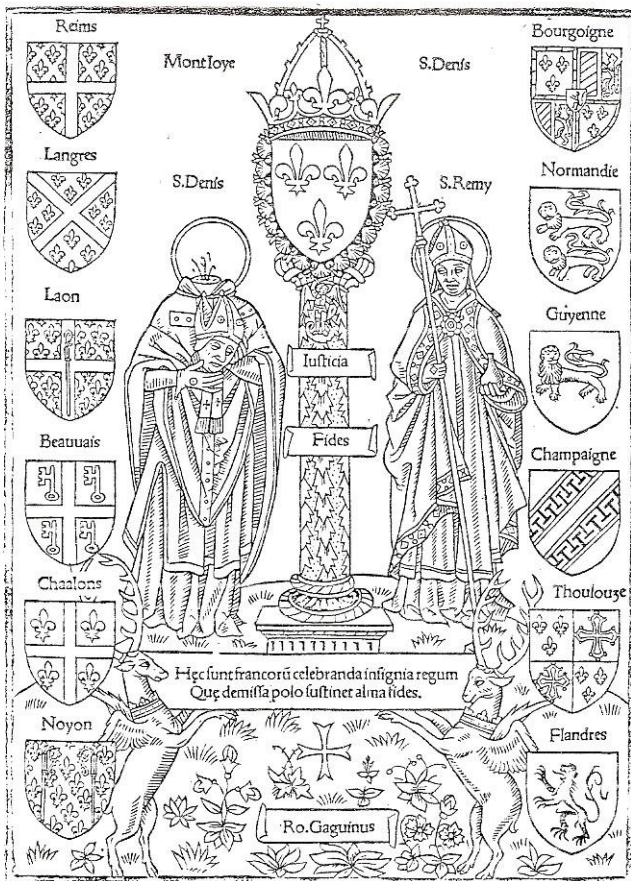


Médaille en or (photo en noir-et-blanc) montrant Charles de France, duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) avec à ses pieds ses armoiries écartelées de France et de Guyenne. Miniature du XVI^e siècle figurant le même avec ses armoiries en couleur.

Après la mort de Charles de France le 24 mai 1472 au fort du Hâ à Bordeaux, il n'y eut plus de duc d'Aquitaine autonome. Les armoiries de la Guyenne au léopard restèrent celles représentant le duc de Guyenne (ou de l'Aquitaine) lors des sacres des rois de France à Reims. Par la suite, elles en vinrent à devenir l'emblème de la province et gouvernement militaire (à partir de 1561) de Guyenne jusqu'en 1789.



Peinture représentant le sacre du roi de France Louis XII à Reims (27 mai 1498). Musée de Cluny, Paris. On peut voir parmi les écus les armoiries du duc de Normandie et celles du duc de Guyenne (ou d'Aquitaine).

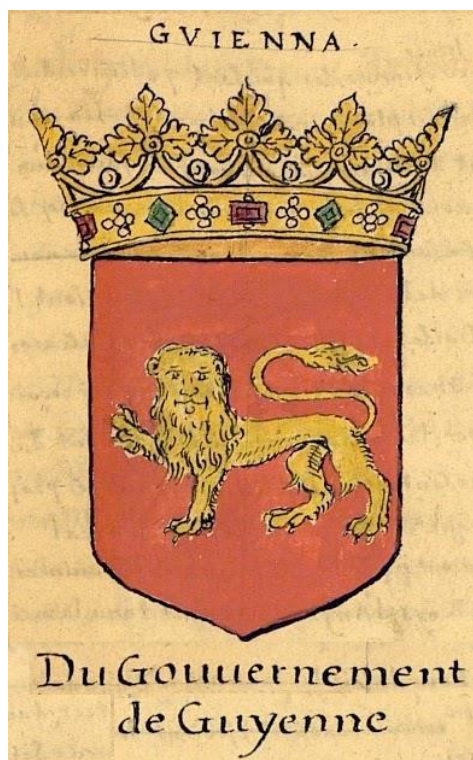


Frontispices du *De origine et gestis Francorum* par Robert Gaguin (1501 et 1507) montrant les armoiries des pairs de France dont celle du duc de Guyenne.



De gauche à droite : Armoiries de Bordeaux jusqu'en 1451/1453, puis armoiries de Bordeaux après la conquête française définitive de 1453 : on y voit le léopard « français » de Guyenne surmonté par un chef composé d'un semis de fleurs de lis (première attestation en 1519). Ces armoiries sont toujours utilisées occasionnellement par la ville de Bordeaux de nos jours.

Les armoiries de la ville de Bordeaux ont suivi la même voie que les armoiries de la Guyenne. Avant les conquêtes françaises de 1451/1453, elles montraient au-dessus d'une représentation de l'hôtel-de-ville médiéval de Bordeaux (nommé Saint-Éloi à cause de l'église communale, son beffroi étant la Grosse Cloche) les trois léopards d'Angleterre-Aquitaine. Par la suite, le léopard unique provenant des armoiries « françaises » de la Guyenne remplaça les trois léopards et le chef montrant un semis de fleurs de lis pour montrer que Bordeaux était française. La première représentation connue du blason français de Bordeaux se trouve sur le frontispice de l'ouvrage de Gabriel de Tareda nommé *Tracté contre la peste* imprimé à Bordeaux en 1519.



Blason du gouvernement de Guyenne surmonté d'une couronne ducale (Armorial de la Planche, 1669).



Armoiries de la Guyenne (ou de l'Aquitaine) : « De gueules au léopard d'or armés et lampassés d'azur ». Les griffes et la langue peintes en bleu semblent être une innovation du XX^e siècle. Aucun témoignage antérieur à ce siècle ne montre ces armoiries présentées de cette façon. Auparavant le léopard était coloré entièrement en jaune.

Ce n'est qu'à partir du milieu du XVII^e siècle que l'on va distinguer la Gascogne de la Guyenne et que la province et le gouvernement va s'appeler à partir de ce moment « Guyenne et Gascogne » jusqu'en 1789. Le blason attaché à cette province restera le léopard, mais il y aura des tentatives de donner des armoiries à la Gascogne considérée alors comme une province distincte de la Guyenne, mais associée. Les cartes des XVII^e-XVIII^e siècles donnent comme armoiries à la Gascogne des armoiries inspirées de celles des comtes d'Armagnac après qu'ils soient devenus comtes de Rodez (1304). Le blason habituellement donné à la Gascogne de nos jours semble très tardif et est peut-être même une création du début du XX^e siècle.



Blason de la Gascogne (en fait inspirées des armoiries des comtes d'Armagnac et de Rodez) sur une carte du gouvernement de Guyenne et de Gascogne (1650). Le blason de la Guyenne au léopard est aussi représenté sur cette carte.



Blasons de la Guyenne et de la Gascogne (reprenant – en se trompant- les armoiries des comtes d'Armagnac et de Rodez) sur une carte du nord du gouvernement de Guyenne et de Gascogne datant de 1711.



Blason de la province de Gascogne couramment utilisé de nos jours. Selon nos connaissances, aucun document ne permet d'affirmer qu'il ait existé avant le XX^e siècle.

Conclusion sur les trois lions de Richard Cœur de Lion et le léopard de Guyenne :

Les armoiries aux trois lions rampants ou léopards portées à la fin de sa vie (1198-1199) par Richard Cœur de Lion étaient inspirées par celles de son père Henri II Plantagenêt. Elles continuèrent à être utilisées par tous ses successeurs sur le trône d'Angleterre. En fait, il n'a jamais existé d'armoiries distinctes pour le duché d'Aquitaine (ou de Guyenne) pendant toute la période d'union anglo-gasconne (1154-1453) et les armoiries aux trois léopards constituaient celles de la couronne d'Angleterre à laquelle était incorporée l'Aquitaine. Ce sont les rois de France qui ont inventé à partir des années 1370 les armoiries du duché de Guyenne (ou de l'Aquitaine) au léopard unique, inspirées directement des armoiries des rois d'Angleterre, afin de placer symboliquement le duché dans le système politique français. Avec l'invention des armoiries du duché de Normandie – elles aussi tirées des armoiries des rois d'Angleterre – au cours de la première moitié du XV^e siècle, les armoiries du duché de Guyenne (ou d'Aquitaine) vont constamment faire partie de la série des armoiries des pairs de France présents au sacre des rois de France à Reims. Le seul duc d'Aquitaine (ou de Guyenne) qui a porté effectivement les armoiries au léopard unique est Charles de France, duc de Guyenne (ou d'Aquitaine) de 1469 à 1472. Les armoiries de la Guyenne au léopard vont ensuite continuellement être utilisées jusqu'à la Révolution française pour symboliser cette province et son gouvernement militaire.

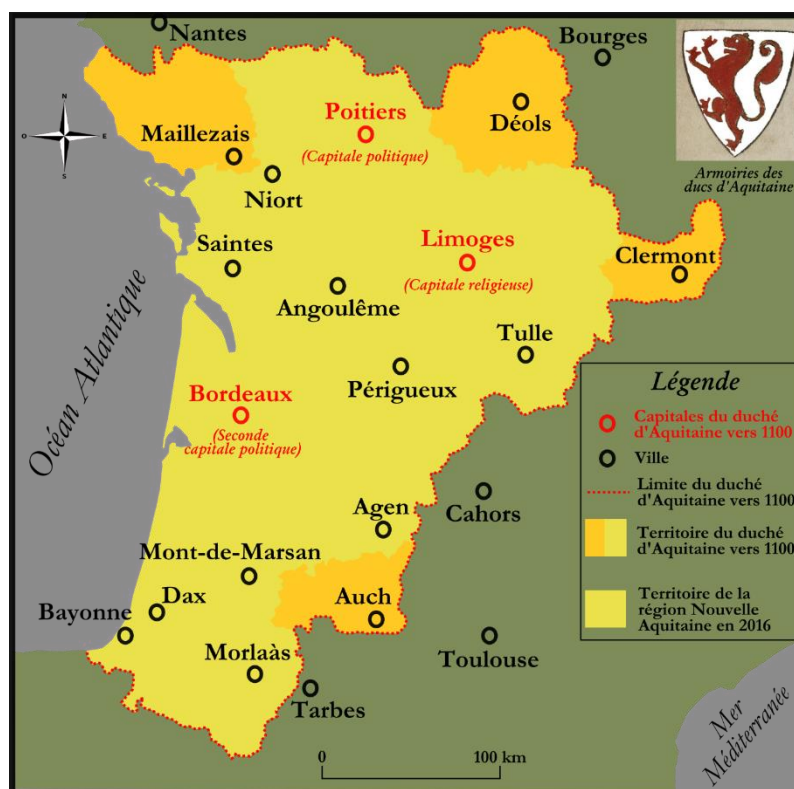
Conclusions générales :

Au terme de cette étude, les emblèmes historiques de l'Aquitaine se limitent à trois : le lion rouge debout sur fond blanc, les trois léopards jaunes sur fond rouge et le léopard jaune sur fond rouge. Lequel serait le plus adapté comme emblème pour la région Nouvelle Aquitaine ?

Il serait difficile de prendre comme emblème les trois léopards jaunes sur fond rouge car ils constituent toujours de nos jours l'emblème royal de l'Angleterre.

Les armoiries au léopard unique sont de nos jours les plus connues car elles ont été employées pour la Guyenne jusqu'en 1789. Elles ont néanmoins comme point faible de ne pouvoir être employé pour l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine puisque les armoiries de Guyenne ne concernaient qu'une partie de cet espace à l'exception de la future Basse-Navarre (partie du royaume de Navarre), du Béarn (déclaré souverain par Gaston Fébus en 1347), du Poitou, et il est difficile de l'utiliser également pour le Limousin, l'Aunis et la Saintonge ou l'Angoumois quand bien même ces dernières régions faisaient encore partie de la province de Guyenne au XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e siècle.

Les armoiries au lion rouge debout sur fond blanc sont très peu connues de nos jours car elles ont nécessité un travail de recherche intense – comme vous pouvez le constater ici - afin de révéler leur existence. C'est bien entendu leur point faible, mais leur point fort est que ces armoiries ou leurs proto-armoiries ont été employées aux XI^e-XII^e siècles et même par la suite dans l'ensemble de l'espace occupé actuellement par la région Nouvelle-Aquitaine. De plus certaines villes et localités comme Poitiers, Châtelleraut, Espelette ou Ustaritz montrent encore de nos jours ce lion rouge dans leurs armoiries. Nous conseillons donc d'employer seulement ces armoiries – sans en ajouter d'autres et sans altération - comme emblème pour la Nouvelle-Aquitaine, l'emblème de l'ancienne Aquitaine pouvant contribuer à renforcer l'identité de la nouvelle région.



L'emploi d'armoiries médiévales comme emblèmes d'une région est beaucoup plus courant qu'on ne le croit habituellement en France. Ainsi la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a adopté comme logo il y a quelques années les premières armoiries médiévales du comté de Provence (XII^e-XIII^e siècles) combinées à celles du comté de Nice (1431) et du Dauphiné (début XIII^e siècle). De même l'ancienne région Midi-Pyrénées avait adopté sans altération les armoiries des comtes de Toulouse (seconde moitié du XII^e siècle), choisies à l'époque moderne par les états de la province de Languedoc pour symboliser leur province et renommées « croix occitane » par le mouvement occitaniste au début du XX^e siècle.



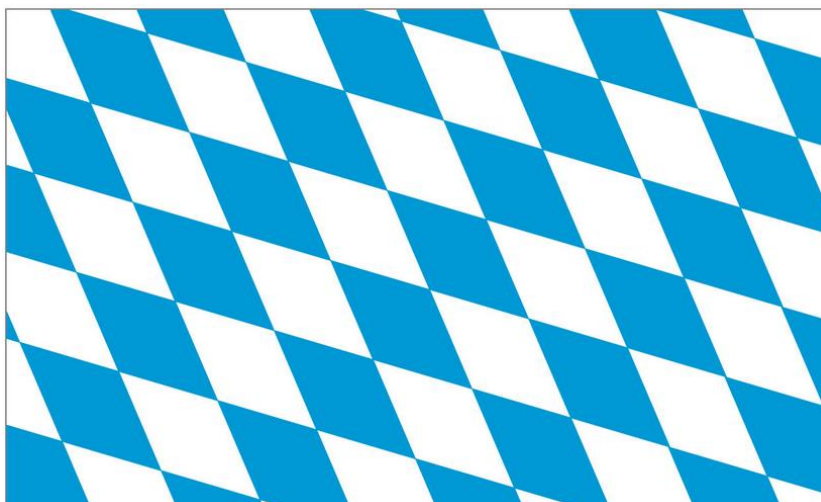
Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



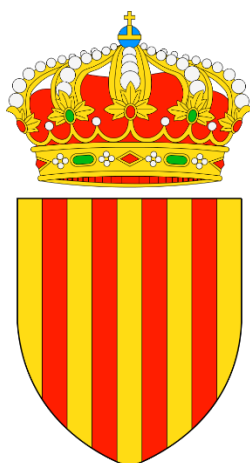
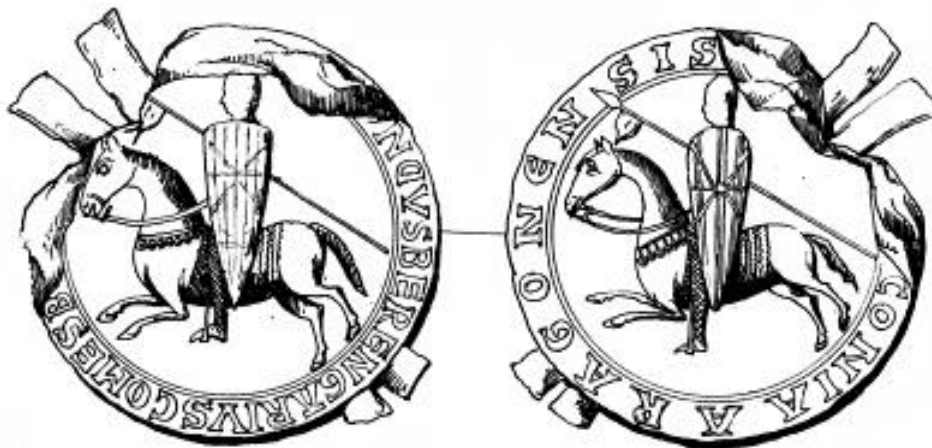
Dans les pays voisins, si les cantons suisses emploient pour la plupart des armoiries médiévales (comme le canton de Berne) ce ne sont pas les seuls, loin de là. La région flamande (Belgique) utilise comme drapeau le lion des comtes de Flandre qui est apparu pour la première fois en 1162 sur le sceau du comte de Flandre Philippe d'Alsace.



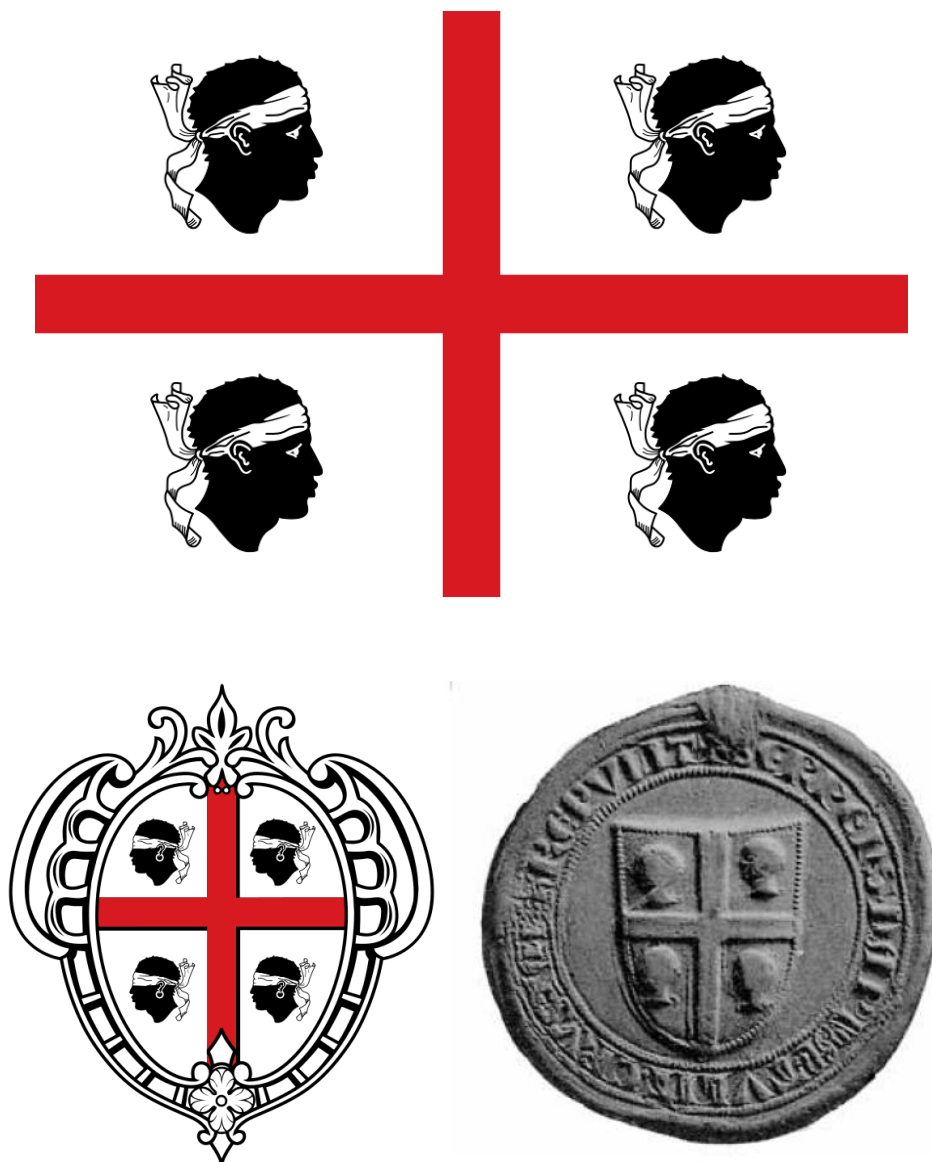
L'un des deux drapeaux officiels de l'état libre de Bavière (Allemagne) provient des armoiries du duc de Bavière Louis II de Wittelsbach présent sur un sceau datant de 1247.



On peut encore mentionner le drapeau officiel de la généralitat de Catalogne (Espagne) qui a pour origine les armoiries du comte de Barcelone Raymond-Bérenger IV présentes sur son sceau de 1150. Les armoiries des comtes de Barcelone – rois d’Aragon sont toujours employées par cette région autonome et son gouvernement (la généralitat). Elles forment aussi la base des drapeaux des autres régions provenant de la couronne d’Aragon : Aragon, Pays Valencien et Îles Baléares.



On peut aussi montrer comme dernier exemple une autre région européenne qui emploie des armoiries médiévales comme drapeau et logo : la région autonome de Sardaigne (Italie). Elles proviennent des rois d'Aragon qui utilisaient depuis 1281 la « croix d'Alcoraz » constituée d'une croix rouge de saint Georges entourés de quatre têtes de maures. Les rois d'Aragon ont organisé un « royaume de Sardaigne et de Corse » à partir de 1324 et semblent avoir assigné ces armoiries à ce royaume.



Drapeau et logo de la région autonome de Sardaigne. En bas à droite : revers de la bulle de plomb du roi d'Aragon Pierre III (1281).

La drapeau de la Corse à la tête de maure connu de nos jours provient par ailleurs de cet emblème. Il apparaît pour la première fois dans l'Armorial de Gelre (années 1380) avec un fond jaune et restera ainsi jusqu'au XVII^e siècle. Il sera représenté avec un fond blanc à partir du XVIII^e siècle et est usité couramment comme le drapeau non-officiel de cette île.



Bibliographie sommaire :

ADAM-EVEN, Paul, « Les armoiries des comtes de Poitiers », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 8, 1952, p 3-11.

AILES, Adrian, « The seal of John Lord of Ireland and Count of Mortain », *The Coat of Arms*, 1981, p 341-350.

AILES, Adrian, « Governmental seals of Richard I », *Seals and their Context in the Middle Ages*, ed. SCHOFIELD (Phillipp), Oxford-Philadelphie, 2015, p 101-110.

CANÉTO, François, « Le tombeau de Sanche Mitarra, le lion des Fezensac et sa légende héraldique », *Revue de Gascogne*, t. XVI, 1875, p 485-492.

CHAPLAIS, Pierre, « Le sceau de la cour de Gascogne ou sceau de l'office de sénéchal de Guyenne », *Annales du Midi*, LXVII, 1955, p 19-29. Consultable et téléchargeable en PDF sur : http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1955_num_67_29_6034

EYGUN, François, *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*, Poitiers, 1938.

GUIBERT, Louis, « Sceaux et armes des deux villes de Limoges », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, 1885, p 1-20.

MEAUDRE DE LAPOUYADE, *Les armoiries de Bordeaux*, Bordeaux, 1913. Téléchargeable en PDF sur : <http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/3961>

PASTOUREAU, Michel, « L'origine suisse des armoiries du royaume d'Aragon. Étude d'héraldique comparé », *Archives Héraldiques Suisses*, 1980, p 3-10

PÉPIN, Guilhem, « Les couronnements et les investitures des ducs d'Aquitaine (XIe-XIIe siècle) », *Francia*, XXXVI, 2010, p. 35-65. Téléchargeable gratuitement en PDF : <http://www.perspectivia.net/publikationen/francia/francia-retro/36-2009/0035-0065>

PÉPIN, Guilhem, « Les cris de guerre « Guyenne ! » et « Saint Georges ! ». L'expression d'une identité politique du duché anglo-gascon », *Le Moyen Âge*, CXII, 2006, p 263-81. Consultable gratuitement sur ce site : <http://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-2-page-263.htm>

RICHARD, Alfred, « Les armoiries du comté de Poitou », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1894, p 432-458.

VAIVRE, Jean-Bernard de, « Les armes de Joinville », *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, éd. J. Paviot et J. Verger, Paris, 2000, p 659-675.